

LE MONDE

Un Libanais condamné à la prison à vie en Allemagne

Le Libanais Hamadé, accusé du détournement d'un avion de la TWA au Liban en 85 et du meurtre d'un passager américain a été condamné à la prison à vie. **E-1**

LE CANADA

Hausse des impôts sur le revenu en Ontario

Le budget ontarien annonce une hausse de l'impôt sur le revenu des particuliers et augmente les taxes sur les pneus, l'essence et les permis de conduire. **B-1**

LE QUÉBEC

Les petits garçons sont plus fragiles que les fillettes

De nombreuses études démontrent que les petits garçons, davantage que les fillettes, sont des enfants à risque tant sur le plan physique que psychologique. **A-11**

LA REGION

Pénurie de prêtres prévus dans le diocèse de Québec

Faute de relève, les effectifs de prêtres seront réduits de plus de la moitié au cours des huit prochaines années. Aucun redressement n'est prévu à court terme. **A-3**

LE SPORT

Le journaliste Tremblay ne peut voyager avec le Canadien

Pour avoir publié une chronique qui a déplu à Pat Burns, le journaliste Réjean Tremblay s'est vu interdire de monter à bord de l'avion nolisé du Canadien hier. **S-2**

LES ARTS

Le Cirque du Soleil n'a pas remplacé Québec

Aucune ville ne figure encore à l'agenda du Cirque du Soleil en remplacement de Québec. Pour s'y produire, il devrait cependant être plus « raisonnable ». **D-1**

L'ECONOMIE

L'excédent de la balance du commerce canadien a baissé

Le commerce du Canada s'est soldé par un excédent réduit à \$356 millions, en mars, la valeur des importations progressant plus vite que celle des exportations. **B-1**

L'EDITORIAL

Comment Québec reste une bien petite ville

Une ville doit parfois sortir des sentiers battus. Avec le dossier du Cirque du Soleil, Québec prouve qu'elle entend rester une petite ville de province. **B-6**

L'INDEX

Local et régional A-3 à A-5 et D-5 à D-9	
Le Québec	A-6 à A-12
Le Canada	A-13
Le Monde	D-14, E-1, E-2 et E-12
Annonces classées	E-3 à E-10
Arts	D-1 à D-4
Bandes dessinées	S-15
Bridge	E-7
Décès	E-10 et E-11
Économie	Cahier B
Feuilleton	E-5
Éditorial	B-6
Horoscope	E-7
Mots croisés	E-4
Mot mystère	E-4
Où aller à Québec	D-2
Patron	E-10
Pierre Champagne	A-9

LA METEO

Ensoleillé et chaud. Brumeux par endroits tôt en matinée. Maximum de près de 26. Demain: généralement ensoleillé et chaud. **S-16**

Pour appuyer le mouvement pro-démocratie Un million de Chinois dans la rue



Au moins un million de Chinois sont descendus dans la rue hier pour appuyer le mouvement pro-démocratie

BEIJING (AFP, AP, NYTNS) — Le régime communiste chinois a vécu hier ses pires heures en 40 années de pouvoir, avec une manifestation monstre de la population de Beijing qui a déferlé toute la journée dans les rues pour exiger la démocratie et la mise à la retraite de son leader Deng Xiaoping.

Un million? Deux millions ou plus? Les estimations n'étaient plus de mise hier soir face à l'ampleur du desaveu qui a gagné, selon l'agence officielle Chine nouvelle, plus de 20 capitales provinciales dont Shanghai, Nankin, Tianjin, Wuhan, Harbin, Hangzhou, Canton, et Changsha où les manifestants ont recouvert de tazebaos la statue de Mao Tse-toung.

L'agitation — attribuée à sa naissance il y a un mois à « une petite poignée d'étudiants ayant des desseins cachés » — a explosé en un déferlement continu auquel se sont joints à peu près toutes les couches de la société, des fonctionnaires aux ouvriers, en passant par les écoliers, tous faisant le « V » de la victoire.

Suite A-2, Chine...

Le milieu universitaire qualifie de dramatique le budget Levesque

Sur les \$66 millions prévus pour les universités québécoises dans le budget présenté mardi par le ministre des Finances, seulement \$20 millions sont de l'argent neuf, ont affirmé au SOLEIL, hier, le recteur de l'université Laval, M. Michel Gervais, et la directrice générale de la Conférence des recteurs et principaux du Québec (CREPUQ), Mme Claire McNicoll.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

« Je suis extrêmement déçu non seulement en tant que recteur de l'université Laval mais aussi en tant que citoyen! », s'est exclamé M. Gervais en commentant l'annonce des crédits additionnels.

« C'est dramatique. La terre ne tremblera pas mais nous allons continuer à vivre », a lancé pour sa part Mme McNicoll.

Ces \$20 millions d'argent neuf n'ont aucune commune mesure avec le sous-financement dont souffrent les universités du Québec et pour lequel elles réclamaient \$150 millions sur deux ans. Une évaluation, d'ailleurs, que le premier ministre Bourassa lui-même jugeait raisonnable il n'y a pas si longtemps. Dans ce contexte, les recteurs ne voient pas comment ils pourront améliorer la qualité de leurs établissements et combler le fossé qui sépare ceux-ci des institutions ontariennes. En fait, même si les universités de l'Ontario sont elles aussi défavorisées en comparaison à d'autres provinces et aux États-Unis, l'écart entre le Québec et son voisin frise quelque \$200 millions.

Un « maquillage »

M. Gervais n'hésite pas à qualifier de « maquillage » l'annonce d'un octroi de \$66 mil-

lions aux universités québécoises alors que la subvention

Les fumeurs félicitent Levesque!

Pour une fois, les fumeurs ne se sont pas étouffés en écoutant un Discours sur le budget!

La Société pour la liberté des fumeurs a adressé hier un télégramme au ministre québécois des Finances, M. Levesque, pour le féliciter de n'avoir pas augmenté les taxes sur le vice accablant de 2,000,000 de consommateurs.

« Cette modération » est d'autant plus appréciée des « fumeurs de condition modeste » qu'ils se disent victimes « d'une attaque sauvage de la part du ministre fédéral Wilson », clame M. Bedard.

« Le Québec, contrairement à Ottawa, a compris une chose: des taxes exagérées sur la tabac ne donnent pas lieu à des recettes aussi importantes qu'on s'y attend. »

réelle s'élève à \$20 millions. Le calcul qu'il fait rejoint en tous points celui de la directrice générale de la CREPUQ. Tous deux soutiennent en effet que, des \$66 millions, il faut retrancher les \$6 millions versés au Fonds de recherche pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) et les \$40 millions du plan de transition approuvé par le gouvernement depuis deux ans.

« On ne fait que rendre récurrentes des sommes déjà là. L'ajout réel s'élève à \$20 millions », soutiennent les deux universitaires, qui se disent extrêmement déçus. Leur sentiment rejoint celui du principal de l'université McGill, M. David Johnston, et du recteur de l'université Concordia, M. Patrick Kenniff.

Un autre point préoccupe fort M. Gervais et Mme McNicoll: le partage de cette enveloppe budgétaire. « Le gouvernement prévoit une somme de \$19 millions pour les universités dont les besoins sont, à son avis, les plus pressants. Or, selon une étude du ministère, ces établissements sont McGill, Concordia, Bishop et l'École des Hautes études commerciales », souligne, inquiet, M. Gervais.

Chambre de commerce

Du côté de la Chambre de commerce de Montréal, c'est aussi la grande déception. Le problème du sous-financement n'est pas réglé, il reste entier. Pourtant, selon le président de la Chambre, Serge Godin, « c'est une priorité nationale qu'on devrait se fixer ».

M. Godin ne voit pas la logique. **Suite A-2, Budget...**



La centaine de manifestants de Cap-Chat, en Gaspésie, a quitté la colline parlementaire hier soir avec l'assurance que l'État apporterait une solution à leur problème.

Venus à Québec en colère les Gaspésiens repartent rassurés

Avec l'appui personnel du premier ministre Robert Bourassa, les ministres Marc-Yvan Côté et Albert Côté se sont publiquement engagés à se rendre en Gaspésie, durant la semaine du 11 juin, pour y apporter une solution capable de faire redémarrer la scierie de Cap-Chat, fermée depuis sept ans, et revitaliser celle de Cap-au-Renard.

par JEAN-CLAUDE RIVARD
LE SOLEIL

Forts d'une telle assurance, un peu plus d'une centaine de Gaspésiens, ont accepté, hier soir, vers 19 heures, de lever le siège qu'ils avaient établi sur la colline parlementaire, en début d'après-midi. Ce sont eux qui ont bloqué la route 132, lundi, à la hauteur du pont de la Rivière Cap-Chat, pour obliger les gens

de Québec à les écouter lorsqu'ils revendiquent le droit de gagner décemment leur vie, chez eux, dans la transformation de leurs propres ressources naturelles.

« Nous avons la parole des deux ministres et du premier ministre. Laissons-leur du temps. Faisons-leur confiance », a déclaré le président du Comité pour la survie de la MRC Cap-Chat, pour obliger les gens

Suite A-2, Gaspésiens...

Candidat du Progrès civique à la mairie

J.-F. Bertrand a la voie libre

L'ex-ministre Jean-François Bertrand a maintenant la voie libre pour prendre la relève du maire Jean Pelletier à la direction du Progrès civique, en vue des prochaines élections municipales.

par MARCEL COLLARD
LE SOLEIL

En matinée, hier, François Marchand, un des deux conseillers qui avaient manifesté l'intention d'entrer dans la course à la succession du maire Pelletier, a rencontré M. Bertrand et l'a assuré de son appui le plus total. Tout porte à croire, selon nos

informations, qu'il sera imité aujourd'hui par son collègue André Forgues, qui donnera une conférence de presse, à 14h.

Devant les journalistes, M. Marchand a dit qu'il se rendait bien compte de l'impossibilité de renverser le mouvement d'appui très majoritaire de M. Bertrand au sein de la popula-

tion, des membres du parti et même des conseillers du Progrès civique qui devront désigner un successeur à M. Pelletier, le 29 mai.

Par ailleurs, il a prétendu que M. Bertrand lui semblait « le plus fort, le plus populaire et le meilleur ». Il a témoigné de son appui sans réserve dans le désir du futur chef de moderniser le fonctionnement du parti et de favoriser une plus grande participation des membres à la vie

Suite A-2, Bertrand...

CAHIER SPÉCIAL 18 PAGES

Loisirs d'été

L'été est à nos portes. Ce sera bientôt la grande période des vacances. LE SOLEIL publie, aujourd'hui, un cahier spécial de 18 pages pour aider ses lecteurs à planifier leurs loisirs d'été. On y trouvera tout particulièrement la programmation des théâtres d'été situés dans les différentes régions du Québec.

Suites de la première page

Chine...

À défaut de joindre le mouvement, la police est restée invisible. Quant à l'armée, elle avait été cantonnée dans ses casernes selon des sources sûres, laissant libre cours à l'expression de la révolution tranquille.

La radicalisation du mouvement s'exprimait librement hier dans les slogans et les banderoles des manifestants proclamant : « Deng il est temps d'aller te reposer », ou plus abruptement encore : « Xiaoping, vas-t-en! ». De nombreuses pancartes exigeaient également le départ du premier ministre Li Peng.

C'est le déclenchement d'une grève de la faim par 3.000 étudiants comme Wang Wen, qui a fêté ses 21 ans hier et a promis de poursuivre le mouvement jusqu'à la mort si nécessaire, qui a galvanisé le soutien de la population de Beijing aux revendications des manifestants.

Des représentants du gouvernement et du parti ont rencontré hier soir deux porte-parole étudiants, qui ont déclaré par la suite être optimistes quant aux chances d'un règlement rapide. Les manifestants demandent, entre autres, une rencontre télévisée avec les autorités pour discuter de réformes politiques et de liberté de presse.

Signe de cette détente possible, le chef du Parti communiste chinois Zhao Ziyang, le premier ministre Li Peng et le responsable de la discipline au sein du parti Qiao Shi ont rendu visite, ce matin, à deux grévistes de la faim hospitalisés dans la capitale chinoise.

Le deuxième « Printemps de Beijing » (le premier avait été réprimé en 1979) a par ailleurs complètement bouleversé la troisième et avant-dernière journée de la visite en Chine de M. Mikhail Gorbatchev.

Le numéro soviétique a dû annuler sa visite à la Cité interdite, et retarder de près de deux heures sa conférence de presse consécutive à la normalisation historique, la veille, des relations sino-soviétiques, après 30 ans de brouille.

Manifestations en URSS?

Le président soviétique n'a pas exclu l'éventualité de manifestations étudiantes en URSS analogues à celles en cours en Chine. « Si tel était le cas, a-t-il déclaré au cours de sa conférence de presse, la direction soviétique tenterait de résoudre la question par le biais de négociations ».

M. Gorbatchev a également fait état d'une rencontre avec des étudiants chinois. « J'apprécie leurs (ceux des étudiants) points de vue, a-t-il déclaré. Je sais qu'un dialogue est en cours. C'est un dialogue difficile, mais il a lieu entre la direction chinoise et les jeunes gens ».

M. Gorbatchev a dit par ailleurs que les étudiants approuvaient le rapprochement entre la Chine et l'URSS et que de nombreux manifestants à Beijing avaient exprimé leur admiration pour la politique de *perestroïka* (restructuration) et de *glasnost* (transparence).

Plus tôt dans la journée, le président soviétique avait proposé des discussions entre la Chine et l'URSS sur une délimitation de la frontière sino-soviétique, dans un discours adressé à 550 personnalités chinoises réunies au Palais du peuple (parlement). Seuls des garde-frontières seraient maintenus pour « les tâches de routine » à la frontière commune, longue de 7.500 km, après le retrait proposé, avait précisé le dirigeant soviétique.

À l'issue d'un séjour chaotique, truffé de contre-temps, M. Gorbatchev doit gagner aujourd'hui Shanghai pour une visite éclair avant de reprendre l'avion pour Moscou.

Bertrand...

municipale. En plus, il a noté que la population souhaitait d'importants changements.

Du discours de son futur chef, M. Marchand a retenu le message axé sur le changement plutôt que sur la continuité. S'il a refusé d'émettre le moindre blâme contre l'équipe actuelle du conseil, invoquant la solidarité, M. Marchand s'est dit en accord avec la nécessité d'apporter des changements. Il entend proposer l'augmentation des pouvoirs des comités consultatifs de quartier et leur ouverture à la population, de façon à recommander au conseil les priorités du quartier. Il a aussi l'intention de proposer à son nouveau chef de rouvrir le dossier de la colline parlementaire.

Budget...

que du budget : d'un côté on encourage grandement les petites et moyennes entreprises dans le secteur de la recherche, du développement technologique mais, de l'autre côté, on rogne sur les fonds à verser aux universités qui, elles aussi, font de la recherche. « C'est grave si c'est un choix de société. »

Autres textes aux pages A-6 à A-10



l'EXCLUSIVITÉ CONTEMPORAINE
LE PULL TEXTURÉ FLORAL
39,95

le confort de la maille de coton... en tout temps pour la contemporaine, des fleurs, des roses stylisées ici en maille texturée ton sur ton, parsemées sur un pull carré, encolure ronde. blanc, rose, sable, rouge, marine. p.m.g. rég. 65,00

Gaspésiens...

Denis-Riverin. M. Rodrigue Roy, après que MM. Marc-Yvan et Albert Côté se soient mêlés aux manifestants pour leur faire part de leur offre.

« Je suis heureuse du dénouement » a déclaré la députée de Matane, Mme Claire-Hélène Hovington, qui, durant trois heures de négociations, a servi d'intermédiaire entre les ministres et les membres de la délégation venus les rencontrer. « La volonté politique de solutionner le problème est évidente. L'appui du premier ministre signifie que le gouvernement est économiquement prêt à s'impliquer, si nécessaire. C'est un atout important », a-t-elle dit à ses commettants qu'elle était d'ailleurs venue accueillir, dès leur arrivée devant le parlement.

« Nous avons décidé de rester à Québec, tant et aussi longtemps que nous n'aurions pas de réponse concrète. La réponse obtenue est sérieuse, c'est quelque chose de solide », a commenté, de son côté, le maire de Cap-Chat, M. Augustin Saint-Laurent.

Le préfet de la MRC Denis-Riverin et maire de Tourelle, M. Gérard Robinson, partage son avis lorsqu'il déclare qu'il faut faire confiance à l'offre du gouvernement.

Voir d'abord Donohue

Le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Marc-Yvan Côté, et son collègue délégué aux forêts, ont plusieurs solutions possibles. L'une d'elles, la seule connue, consiste à rencontrer d'abord la direction de la compagnie Donohue et à lui demander la retrocession de droits de coupe pour 93.000 mètres cubes de bois, dans la forêt publique. On entend aussi vérifier les possibilités d'approvisionnement en bois du domaine privé.

Étroitement impliquée dans le dossier, la députée Claire-Hélène Hovington a fait savoir que les discussions préliminaires qu'elle a eues avec le pdg de la compagnie, M. Charles-Albert Poissant, révèlent une vive conscience de sa responsabilité sociale envers la région.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 17 mai
0-6-1
8-7-7-6

6/49

12-22-25-32-38-40
(complémentaire)
31

Ex-président de la Fédération des caisses pop Desjardins de Montréal
Guy Bernier est décédé

MONTRÉAL (PC) — L'ex-président de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest de Montréal, M. Guy Bernier, est décédé hier à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, à l'âge de 67 ans.

tissements Disnat Inc. et de l'Orchestre symphonique de Montréal.



M. Guy BERNIER

M. Bernier laisse dans le deuil son épouse Rachell, ses fils Serge et Jean, ainsi que deux belles-filles.

M. Bernier, qui était natif de La Pocatière, a présidé les destinées de la Fédération de mai 1976 à février 1989.

Au moment de son décès, M. Bernier était président du conseil et chef de la direction de la Société d'investissement Desjardins, président du conseil d'administration de Culinar Inc. et président de Place Desjardins Inc.

Outre sa fonction de président de la Fédération pendant 12 ans, M. Bernier a été président du conseil d'administration de la Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et de diverses institutions et sociétés au Mouvement Desjardins.

Il a en outre siégé au sein de nombreux conseils d'administration, notamment ceux des Investissements

contemporaine®



COUPE EXCLUSIVE À LA CONTEMPORAINE
LA VESTE SANS REVERS
99,95

la veste: l'addition essentielle à toutes vos tenues affaires et bureau... notre best-seller de l'été: le style droit sans col avec la belle texture légère et fraîche de la viscose et soie dans les accents de couleurs les plus mode de la saison... vert jade, fuchsia, marine, noir ou blanc. 8 à 18... rég. 145,00



ACHAT SPÉCIAL
BLOUSON CUIR D'AGNEAU
ET SUÈDE 499,95

le mélange très réussi du cuir et du suède en insertions géométriques sur le revers du col, aux poches, soulignant l'ampleur et la forme chausse-souris de la manche, bordant les poignets à surpiqures nervurées... des couleurs superbes sur le cuir d'agneau extraordinairement souple... forêt, aubergine, chocolat, marine. p.m.g.

la maison



simons

TROIS MAGASINS...

PLACE STE-FOY,

GALERIES DE LA CAPITALE,

VIEUX QUÉBEC



Le projet d'aménagement du littoral du fleuve contient la construction d'une promenade à flanc de falaise qui reliera le sommet de la côte Gilmour au parc du Bois-de-Coulange, à Sillery.

La CUQ veut intégrer les pistes cyclables des 13 municipalités

Un réseau récréo-touristique comprenant une piste cyclable qui relierait les 13 municipalités de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) compléterait les installations du même ordre prévues pour le littoral du Saint-Laurent.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

En effet, Mme Suzanne Marchand, du service d'aménagement du territoire de la CUQ, a déclaré au SOLEIL hier qu'un comité formé des directeurs du service des parcs et loisirs ou du service d'urbanisme des 13 municipalités concernées doit « élaborer un plan de mise en oeuvre d'un réseau récréo-touristique sur le territoire de la CUQ ». Les objectifs du comité qui a été créé l'an dernier sont d'établir une concertation et d'harmoniser les interventions des municipalités de la CUQ ; de circonscrire les sites, espaces et pôles ayant un potentiel récréatif d'intérêt intermunicipal ou régional.

Le « comité des parcs et espaces récréatifs intermunicipaux » qui n'a tenu qu'une réunion jusqu'ici bénéficiera naturellement de l'expertise du « comité pour la mise en valeur du littoral du Saint-Laurent » qui vient de publier son rapport.

Tous ces points d'intérêt

intermunicipal ou régional seront éventuellement reliés par une piste cyclable. Et le tout « s'arrimera » au réseau du littoral, de préciser Mme Marchand.

C'est dire que l'aménagement du littoral du fleuve s'intègre dans un projet beaucoup plus large.

Le PQ régional

Les travaux de ce comité répondront possiblement au vœu émis hier par le Parti québécois (PQ) de la capitale nationale qui dit qu'il faut concevoir une intégration complète du cyclisme dans tout schéma de transport individuel et commun de la région.

Dans un communiqué émis hier, le PQ régional dit applaudir au projet de la CUQ d'aménager le littoral du Saint-Laurent mais ajoute qu'il faudrait penser aux nombreux cyclistes qui sillonnent la Haute-Ville. Le gros du trafic cycliste se fait présentement dans et vers la Haute-Ville, de dire M. Raymond Brouillet, président du PQ de la

capitale nationale. Il ajoute qu'il faudrait un « couloir réservé » qui relierait Cap-Rouge au centre-ville de Québec.

M. Brouillet pense qu'il serait alors nécessaire d'établir des interconnexions permettant de relier, à divers endroits stratégiques, le parcours riverain de la CUQ et celui de l'axe Cap-Rouge-Haute-Ville.

Par ailleurs, tout plan de réaménagement du pont de Québec se devrait d'inclure une voie cyclable pour ne pas omettre le lien avec la rive sud, de dire le PQ régional.

Consultation publique

D'un autre côté, le projet de mise en valeur du littoral du fleuve fera l'objet d'une consultation publique qui aura lieu le 20 juin. D'ici cette date les personnes et groupes peuvent faire parvenir leurs mémoires à la commission de l'aménagement et de l'environnement de la CUQ, présidée par le maire de Cap-Rouge, M. André Juneau.

Afin de mieux sensibiliser la population au projet d'aménagement du littoral, des concours publics de coloriage pour les enfants et de photographie pour les adultes seront organisés pour l'été qui vient

D'ici les huit prochaines années

Pénurie de prêtres prévue dans le diocèse de Québec

Le nombre de prêtres du diocèse de Québec diminuera de façon radicale au cours des huit prochaines années. Faute de relève suffisante, les effectifs seront réduits de plus de la moitié. En effet, de 700 qu'ils sont aujourd'hui ils passeront à 300. Rien n'indique que cette tendance se redressera à court terme.

par JEAN MARTEL
LE SOLEIL

Telles sont les données statistiques qui ont été rendues publiques, hier, au cours de l'assemblée annuelle du clergé du diocèse de Québec tenue à Charlesbourg. Cette réunion a été l'occasion d'une prise de conscience des aménagements à faire dans le contexte d'une diminution du nombre de prêtres diocésains.

Les ordinations sacerdotales dans le diocèse oscillent entre deux et huit par année. Cela contraste avec l'année record 1947 qui avait enregistré 178 nouveaux candidats au Grand Séminaire de Québec.

Le diocèse de Québec comprend 273 paroisses. D'autres secteurs de la pastorale ont besoin aussi de prêtres : aumônerie d'hôpitaux, pastorale scolaire, enseignement de la théologie, tribunal ecclésiastique, ministères spécialisés... Il est donc assuré que le nombre de paroisses sans cure résident ira en grandissant.

Aménagements

Cette situation appelle des aménagements. C'est sur cette question que s'est penchée, hier, l'assemblée du clergé. Les trois évêques auxiliaires du diocèse ont été appelés à commenter ce nouveau contexte historique.

Pour Mgr Jean-Paul Labrie, il y a la une sorte de paradoxe : en effet, la pénurie de prêtres a provoqué un sursaut chez les laïcs. Il y a la une note d'espérance.

Mgr Marc Leclerc a soutenu que les aménagements qui découleront de la diminution du nombre de prêtres doivent se faire non pas à l'insu des laïcs, mais avec leur collaboration. Les prêtres doivent proposer des aménagements et faire la critique de ceux qui leur sont suggérés.

Pour Mgr Pierre Morissette, la réduction du nombre de prêtres actifs pose le problème de la répartition des effectifs du diocèse. Faut-il concentrer tous les prêtres en pastorale paroissiale ? Non, sans doute.

Quoi qu'il en soit, a-t-il dit, c'est avec sérénité qu'il faut considérer les aménagements à faire. « Cette sérénité est possible, a-t-il dit, à la condition qu'on prenne appui sur l'Évangile, qu'on se rappelle que l'Esprit est présent et qu'on prenne ses distances par rapport aux réalités quotidiennes ».

Invité à commenter la situation du clergé diocésain, l'abbé Jacques Racine, ex-doyen de la faculté de théologie et vice-recteur de l'université Laval, a fait ressortir un aspect de l'Église québécoise : la rupture qui s'est établie entre les jeunes et l'Église.

« Les jeunes, a-t-il dit, sont en rupture avec la culture religieuse que nous portons. Je crois qu'ils n'ont pas tort ; en tout cas, il m'interpelle beaucoup. Or, il n'y a d'avenir pour l'Église qu'avec eux ; encore faut-il trouver un langage qu'ils comprennent ».

M. Racine est allé encore plus loin : selon lui, il faut recréer une culture religieuse. Comment ? Il a humblement avoué qu'il ne pouvait le dire. Toutefois, l'écoute et l'échange avec les jeunes lui paraissent des approches à valoriser. « En tout cas, a-t-il dit, les jeunes nous appellent à une nouvelle évangélisation ».

Jean-Paul L'Allier insatisfait du sondage de la semaine dernière

« Une photo de la notoriété d'une personne dans un contexte particulièrement favorable ».

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

C'est le commentaire du chef du Rassemblement populaire (RP) de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, sur le sondage de la firme IQOP rendu public par LE SOLEIL la semaine dernière. Le sondage accordait une nette avance de M. Jean-François Bertrand dans la course à la mairie de Québec, même s'il n'est pas encore chef du Progrès civique.

Selon M. L'Allier, le sondage fait un « martelage de noms dans les questions » et ce dans un contexte où on parlait constamment de MM. Jean Pelletier et Jean-François Bertrand dans les médias.

On sait que pendant des mois les journalistes ont spéculé sur le départ du maire Jean Pelletier et sur l'immense désir de l'ex-animateur de radio Jean-François Bertrand de lui succéder. Une telle visibilité ne peut qu'être favorable à la notoriété d'une personne, de dire M. L'Allier.

Par ailleurs les trois premières questions du sondage martelaient constamment les noms de Jean Pelletier, Progrès civique et Jean-François Bertrand.

Le chef du RP a comparé la visibilité de M. Bertrand à celle d'un chanteur français qui arrive au Québec : on fait tourner ses « tonnes » à la radio le plus souvent possible. De sorte que lors-

qu'on demande à quelqu'un de nommer un chanteur populaire le nom de ce Français a bien des chances de se retrouver sur les lèvres du quidam.

Il en est de même du sondage IQOP : les « tonnes » Pelletier et Bertrand ont tourné durant des semaines avant le sondage et au cours des trois premières questions dudit sondage de sorte que la réponse aux questions répondait à la même dynamique que celle résultant de la campagne de publicité d'un chanteur.

M. L'Allier reste optimiste. Le RP aussi fait des sondages (qu'il ne rend pas publics) et le « garde de bonne humeur ». Il a rappelé qu'un sondage SORECOM-LE SOLEIL fait en septembre 1985 donnait 17 % des votes au RP et le reste au Progrès civique. Le jour des élections le RP a recueilli 43 % des voix...

Menace de fermeture à la papeterie Saint-Raymond

SAINT-RAYMOND — Il semble bien que l'existence de La compagnie de papier St-Raymond (1983) inc., de Saint-Raymond de Portneuf, soit entre les mains du gouvernement ; du moins dans l'immédiat.

par DOMINIC HARDY
collaboration spéciale

La semaine dernière, la compagnie papetière de 250 employés a mis à pied 11 employés cadres et de bureau et on redoute que cela s'étende aux travailleurs syndiqués de l'usine.

Le vice-président aux relations publiques de l'entreprise, M. Fernand Nobert, s'attend toutefois à ce que le député-ministre de Portneuf obtienne une subvention dans le cadre du programme de

relance de l'industrie des pâtes et papiers. M. Page devait aborder ce problème, hier en soirée, lors de la réunion du conseil des ministres. Une décision favorable en ce sens devrait permettre à l'usine de continuer ses opérations. Sans cela, la banque va cesser d'avancer les fonds qui permettent à l'entreprise de fonctionner et celle-ci se verrait alors obligée d'arrêter ses activités aujourd'hui, du moins temporairement.

Des mesures de redressement ont été prises dernièrement, notamment la vente de 120,000 acres

d'une forêt à la compagnie papetière Daishowa, dont le prix n'a pas été divulgué. De plus, outre des investissements de la part des actionnaires, on espère également la participation financière des travailleurs. Des approches en ce sens ont été entreprises auprès de la CSN, a révélé M. Nobert.

Les difficultés que connaît l'usine, qui exporte à 60 % aux États-Unis, sont dues en bonne partie à la hausse du dollar canadien. Cette situation fait perdre \$40 la tonne au papier vendu sur le marché américain.

Une autre raison provient de la grande demande en pâte chimique, dont l'usine a besoin ; ce qui a provoqué une forte hausse des prix de ce produit.

La fermeture de la papetière serait un coup dur pour l'économie de Saint-Raymond. Cette région avait d'ailleurs connu une des pires crises de son histoire, en 1981, lorsque l'usine avait fermé une première fois ses portes. Depuis sa réouverture en 1983, l'entreprise a investi environ \$11 millions afin d'apporter des améliorations à ses installations plutôt vétustes. Ses activités apportent \$12 millions en retombées économiques à chaque année.



La fermeture de la compagnie de papier St-Raymond serait un coup dur pour l'économie de Saint-Raymond.

Floralies de Charlesbourg

Tout est sous contrôle, dit le maire

Il n'y a pas eu de spéculations sur la vente des terrains devant servir aux Floralies de Charlesbourg en 1991 et, jusqu'à maintenant, le comité chargé de mettre au monde cet événement suit le calendrier et les budgets prévus.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL

« Tout est sous contrôle », a déclaré le maire de Charlesbourg, M. Ralph Mercier, à la suite des interventions du député de Lévis à l'Assemblée nationale, M. Jean Garon, qui s'inquiétait de la facture qu'auraient à payer le gouvernement québécois et les Charlesbourgeois si les Floralies devaient prendre les allures de Québec 84.

Selon le maire, le budget d'immobilisation demeure le même que celui prévu lors de l'annonce de la tenue des Floralies : \$5 millions plus 20 % pour les honoraires professionnels. De plus, \$2 millions sont prévus au budget de fonctionnement, cependant le maire précise qu'il s'agit d'une portion qui s'autofinancera grâce aux commandites et entrées payantes sur le terrain. « Le budget global est de \$8 millions, lance-t-il. C'est ce qui a toujours été prévu. »

Les terrains

Pour ce qui est de l'achat des terrains, M. Mercier précise que la ville a embauché un évaluateur pour l'aider dans ses négociations et que les lots ont été payés entre \$0.40 et \$0.45 du pied carré. Un peu plus au sud, sur le boulevard Laurentien, les terrains valent jusqu'à \$5 le pied carré, dans le centre-ville les transactions s'effectuent autour de \$27 le pied carré et dans le secteur résidentiel au sud du jardin zoologique, près du secteur des Floralies, les terrains se transigent à un peu plus de \$2 du pied carré.

« L'évaluation des terrains ac-

quis était d'environ \$0.15 le pied carré, précise le maire. Par contre, ce prix n'indique pas la valeur marchande du lot. Dans le secteur du parc industriel, la ville a acquis des terrains à \$0.20 le pied alors que l'évaluation était de \$0.045. Avec l'évaluateur, nous nous sommes assurés de conclure des transactions honnêtes. »

Un des terrains récemment acquis par la ville avait fait l'objet de plusieurs promesses d'achat de la part d'une société de Vancouver qui avait l'intention d'y installer un parc de glissades d'eau. Le groupe de Vancouver avait fait une offre à la succession Chabot, propriétaire du terrain, de \$540,000, prix que la ville a dû déboursier pour l'acquiescer.

D'autre part, M. Mercier souligne qu'aucun travail majeur ne sera entrepris tant que la corporation n'aura pas de confirmation écrite des sommes disponibles. Outre la participation du provin-

cial qui pourrait atteindre les \$3 millions, le maire attend une réponse d'une demande d'aide faite au gouvernement fédéral qui pourrait être de \$2 millions. « Ottawa ne devrait pas laisser tomber les Floralies de Charlesbourg, estime-t-il, puisqu'il s'agit d'un événement à caractère international. Si le fédéral dit non, la corporation devra trouver une autre source de financement, mais je crois que la réponse sera positive. »

Nouvelle directrice

La corporation des Floralies, dont le comité exécutif est en fonction depuis quelques semaines, aura une directrice générale à compter du 5 juin. Le maire Mercier a indiqué au SOLEIL que la ville avait décidé d'embaucher à ce poste Mme Danielle Courville qui est actuellement à l'emploi de Parcs Canada.

Enfin, le maire a tenu à préciser à nouveau que tout était sous contrôle dans le déroulement des opérations préparatoires des Floralies et qu'il se faisait un devoir de faire en sorte que la gestion des finances de la corporation soient des plus serrées.

De la dynamite dans le courrier

Des employés du centre de tri postal de la rue Saint-Paul à Québec ont retrouvé deux bâtons de dynamite en vidant des sacs de courrier, hier après-midi. Les artificiers de la Sûreté du Québec ont récupéré les engins explosifs vers 15 h et examineront leur composition.

Le matériel, non amorcé, se trou-

vait dans un sac de plastique, vraisemblablement déposé par un inconnu dans une boîte de courrier, non encore localisée.

Le sac suspect a été recueilli lors de la levée du courrier mais ce n'est qu'au triage que les employés de la Société des postes ont découvert les bâtons, bien emballés dans un sac de plastique. Même s'ils n'étaient reliés à aucun détonateur, les bâtons peuvent exploser s'ils sont brisés.

**TOUS NOS VÊTEMENTS SPORTS
AU RAYON DEMI-TAILLE
SONT MAINTENANT
RÉDUIT DE 30%
PLACE LAURIER ET CENTRE-VILLE
TAILLES 36 à 44**

30%

TAILLE DEMI

VOIR P. 7



Le futur aréna de Val-Bélair coûtera \$3.1 million

Des promoteurs privés bâtiront un aréna de deux glaces à Val-Bélair

À la mi-septembre, les citoyens de Val-Bélair pourront patiner sur une des deux nouvelles glaces dans le « super-aréna » qui sera construit cet été derrière la bibliothèque de la municipalité.

par YVES THERRIEN
LE SOLEIL

C'est ce qu'a annoncé hier le maire Claude Beaudoin en dévoilant la maquette du futur centre sportif évalué à \$3.1 millions. Après près de six ans de démarches, la première partie du complexe sportif, dont le maire avait fait sa priorité lors de son premier mandat, sera réalité mais par l'entremise d'investissements du secteur privé.

Cependant, si l'on se fie aux déclarations du député de Chauveau, M. Rémy Poulin, il ne se passera pas grand temps avant que les gens de Val-Bélair puissent « nager et faire du conditionnement physique » à côté de l'aréna. Le maire Beaudoin n'aurait pas abandonné les démarches déjà entreprises auprès du gouvernement du Québec pour doter sa ville d'infrastructures complètes pour les loisirs.

L'aréna, dont la construction commencera la semaine prochaine, comprendra deux glaces, l'une avec des estrades

de 1,540 sièges, l'autre de 200 places. « Elle servira prioritairement aux gens de Val-Bélair, a soutenu le maire, tout en nous permettant de réduire les taux horaires de location qui passeront de \$130 à \$118. De plus, la construction de l'aréna n'amènera aucune dette à la municipalité. Au contraire, l'édifice rapportera entre \$90,000 et \$100,000 en revenu de taxes. »

De même, pour les spectacles de la Saint-Jean-Baptiste, M. Beaudoin souligne que la ville n'aura plus à louer une grande tente puisque l'aréna pourra se transformer en un amphithéâtre de 6,000 places pour l'occasion. D'autres événements, expositions ou autres, pourront aussi avoir lieu dans le nouvel aréna.

Rappelant les péripéties entourant la réalisation du projet de complexe sportif, M. Beaudoin a noté l'absence totale de participation du gouvernement fédéral. Rappelons que depuis la fusion des municipalités de Val-Saint-Michel et Bélair en 1973, les autorités municipales estimaient avoir été lésées d'une

somme de \$1.5 million que le ministre des Affaires municipales de l'époque, M. Victor Goldbloom, avait promis de verser à titre de compensation.

Lors de son élection en 1983, M. Beaudoin a tenté de récupérer cette somme pour la construction du complexe sportif. Les démarches allaient bon train entre les ministres fédéral et provincial responsables de la région de Québec, MM. Michel Côté et Marc-Yvan Côté. Avec la démission de Michel Côté, tout le projet a été remis en question.

Cependant, lors d'une récente rencontre avec M. Marc-Yvan Côté, le maire Beaudoin aurait eu l'assurance de l'appui du ministre provincial pour une participation gouvernementale à un projet qui constituerait la seconde phase du complexe sportif. Le fédéral serait toutefois absent malgré les promesses faites auparavant.

D'autre part, les promoteurs MM. Pierre Ferland, Gilles Bélanger et Roland Baron, et le maire Beaudoin n'ont pas renoncé à l'idée d'attirer une équipe de hockey, soit de la ligue junior majeur ou à tout le moins du midget AAA, à l'intérieur des murs de l'aréna.

Affaire Walter Doire

Le coroner Trahan s'interroge sur le rôle des ambulanciers

Le coroner, Me Pierre Trahan, rendra public avant le 24 juin son rapport d'enquête concernant le décès de M. Walter Doire survenu le 16 février dernier.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Après avoir entendu une douzaine de témoins et les plaidoiries des procureurs, le coroner Trahan a précisé que la première question qui se pose, est de savoir s'il y a une relation directe de cause à effet entre la visite des ambulanciers et le décès de M. Doire.

Si tel est le cas, je devrai alors m'interroger sur les circonstances entourant ce décès : à savoir, par exemple, si c'est une bonne chose que les ambulanciers prennent la décision de ne pas conduire un malade à l'hôpital où encore si M. Doire n'a pas été victime d'un système qui manque d'efficacité.

Rappelons que cette enquête du coroner a été instituée pour déterminer s'il y a eu négligence de la part des deux ambulanciers de la Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec métro-CSN appelé au chevet de M. Doire, rue des Alliés, à Québec, dans la nuit du 16 février dernier.

Les raisons des ambulanciers

Les deux ambulanciers, MM. Pierre Leclerc et André Roy, ont affirmé qu'ils n'avaient pas cru bon conduire M. Doire, 66 ans, à l'hôpital, pour plusieurs raisons. D'abord, a souligné M. Leclerc, M. Doire se plaignait d'une douleur à l'aîne droite due à une hernie, mentionnant qu'il devait être opéré trois jours plus tard. Je lui ai demandé de prendre les médicaments qui lui étaient prescrits pour diminuer la douleur et je l'ai couché.

Selon les deux ambulanciers, M. Doire ne présentait pas les signes de quelqu'un qui fait un infarctus. De plus, ils ont mentionné que Mme Pierrette Bouchard-Simard chez qui demeurait depuis plus de 25 ans M. Doire, a indiqué que ce dernier s'était présenté à l'urgence de l'hôpital Saint-François-d'Assise plusieurs fois au cours des derniers mois et qu'on le renvoyait tout simplement à la maison.

M. Leclerc a soutenu avoir voulu éviter à M. Doire un transport durant la nuit et un retour quelques heures plus tard. Mme Bouchard-Simard a contredit la version des ambulanciers affirmant,

entre autres, que M. Doire se plaignait d'avoir mal à l'abdomen et au ventre.

Après le départ des ambulanciers, elle est retournée se coucher et ce n'est que vers dix heures le lendemain qu'elle a décidé d'entrer dans la chambre, M. Doire ayant pour habitude de se lever tôt. Un médecin de Télé-Médec, appelé sur les lieux, a constaté le décès. Selon le Dr Gilles Noël, la mort remontait vers six heures du matin. Dans son rapport d'autopsie, le Dr Richard Authier mentionne que M. Doire est mort d'un infarctus et d'une insuffisance respiratoire.

Le Dr Pierre Lapointe, anesthésiste-réanimateur à l'Hôtel-Dieu de Québec, a soutenu qu'il fallait s'en prendre à l'absence d'un véritable service de pré-hospitalisation dans la région de Québec. Il n'y a pas, dit-il, de centrale unique où les personnes peuvent se référer dans les cas d'urgence et de plus, il n'y a pas d'encadrement pour les techniciens ambulanciers. À son avis, ce n'est pas à eux que revient la décision de ne pas hospitaliser un individu.

Parlant au nom de l'Association des médecins d'urgence du Québec, le Dr Pierre Savard, du centre hospitalier de l'université Laval, a insisté sur le manque de formation des techniciens ambulanciers.

Hôpital Saint-François-d'Assise

La façon d'examiner les employés mise en doute

Un autre médecin est venu mettre en doute hier, devant le bureau de révision de la Commission de la santé et de la sécurité au travail, la rigueur de la méthodologie scientifique du Dr Pierre Auger dans l'étude des problèmes de santé des employé(e)s de l'hôpital Saint-François-d'Assise.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

Non seulement « il n'est pas possible de se faire une idée de la maladie en cause » mais « le témoignage du Dr Pierre Auger ne permet pas de croire qu'il peut soutenir sa conclusion », a soutenu hier le Dr Harry Grantham, professeur à la faculté de médecine de l'université Laval et directeur du département de psychiatrie de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Celui-ci admet cependant qu'il n'a pas procédé à l'examen clinique des dix employé(e)s de ce centre hospitalier qui ont exercé un droit de refus en novembre dernier. Il base son jugement sur la lecture du relevé des notes sténographiques du témoignage des personnes en question, celui du Dr Auger et sur la littérature déposée en preuve devant le bureau de révision.

Le psychiatre de Laval soutient que la méthode clinique n'a pas été rigoureusement suivie notam-

ment parce que le médecin du DSC du CHUL n'a pas procédé lui-même à l'examen clinique complet des personnes en cause, n'a pas assuré leur suivi par la suite et n'a proposé aucun traitement à leurs problèmes de santé « sauf la prévention ».

De l'avis du Dr Grantham, le syndrome de fatigue chronique ne peut être attribué à une seule cause comme l'aurait fait le Dr Auger. Ce dernier soutient en effet que ce syndrome serait attribuable, dans le cas des employé(e)s de Saint-François-d'Assise, à une intoxication par des mycotoxines (toxines produites par des moisissures).

De la même façon, le médecin de Laval soutient que les atteintes au système immunitaire — que plusieurs spécialistes identifient comme l'une des conséquences d'une intoxication aux mycotoxines — peuvent également avoir des causes multiples. Il souligne notamment que les personnes sous l'effet d'un stress (deuil, divorce, etc.) peuvent accuser une baisse de leur système de défense.

À chacun ses plans... et son prêt-rénovation Royal!

Vous êtes bien chez vous et votre maison, c'est votre château. Mais... vous rêvez d'une salle de bains nouveau genre... vous avez peut-être envie d'une cuisine ultra-moderne... vous voulez changer vos fenêtres... ou tout simplement, vous désirez plus d'espace?

Préparez vos plans... et nous planifierons ensemble vos besoins financiers à la mesure de vos projets. Quelle que soit l'envergure de votre rêve, nous avons le prêt-rénovation Royal qui vous convient:

- Prêt personnel à taux fixe ou variable, pour le plein montant ou pour une partie des dépenses.
- Marge de crédit Royale™: financement sur mesure pour un montant minimum de \$5,000.
- Votre maison peut vous servir pour obtenir des fonds:
 - Refinancement de votre maison
 - Deuxième hypothèque
 - Option fonds supplémentaires.
- Carte Visa* de la Banque Royale pour les menues dépenses.

Le prêt rénovation Royal... pour bien planifier la rénovation de votre château.



BANQUE ROYALE

Parlez-moi d'une banque... Royale!

*Marque de commerce de La Banque Royale du Canada. *La Banque Royale du Canada, usager inscrit de cette marque de commerce

Le caporal Généreux en cour martiale dès mardi prochain

Sans attendre le verdict de la cour fédérale d'appel, les autorités militaires ont décidé de faire subir au caporal Michel Généreux son procès devant la cour martiale, dès mardi prochain.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

C'est ce qu'a confirmé au SOLEIL, hier, le major Hugues Coulombe, le procureur de la Poursuite dans cette cause. Toutefois, l'avocat du militaire, Me Jean Asselin, a déclaré qu'il demanderait une remise de la cause, mardi.

Le caporal Généreux est ce jeune militaire qui, au départ, avait été arrêté et accusé de possession de stupéfiants en vue d'en faire le trafic. Il s'était ensuite adressé à la cour fédérale pour réclamer d'être jugé devant un tribunal civil,

contestant ainsi l'indépendance et l'impartialité de la cour martiale.

Le tribunal l'a débouté de cette requête mais son avocat a interjeté appel. S'il le faut, avait déclaré Me Asselin, la cause sera portée en Cour suprême. Entre-temps, elle doit être plaidée en cour fédérale d'appel à Ottawa, le 20 juin.

Mais, voyant que les autorités militaires n'entendaient pas attendre le verdict de la cour fédérale d'appel pour convoquer la cour martiale, Me Asselin a déposé, en avril, une requête en suspension d'instance. Celle-ci a été rejetée et un autre appel a été logé.

C'est donc dire que le tribunal militaire pourrait se réunir mardi, au moment même où deux appels se trouvent toujours pendants. L'avocat du militaire dénonce d'ailleurs cette façon de faire qui, d'après lui, ne se retrouve pas dans les tribunaux civils.

D'autre part, la poursuite de près de \$100,000 intentée par le caporal contre les Forces armées n'a pas encore eu de suite. D'après Me Asselin, le procureur général du Canada aurait déjà dû comparaître dans cette cause.

Le militaire réclame ce montant en dommages et intérêts pour avoir été détenu pendant 33 jours à la base de Valcartier. Les tribunaux avaient jugé cette incarcération comme illégale.

Entre-temps, le caporal demeure toujours confiné à la base, y travaille et continue à être rémunéré. S'il devait être reconnu coupable, explique son avocat, deux possibilités se présenteront : dans le cas d'une sentence de moins de deux ans, on le transfèrera à la prison de la base militaire d'Edmonton mais, s'il s'agit d'une sentence supérieure, il prendra le chemin d'un pénitencier fédéral.

Roger Fortier et son fils toujours en prison

Le pilote de bateau Roger Fortier, de Saint-Ferréol, et son fils François demeureront incarcérés au moins jusqu'à demain, moment où ils subiront leur enquête préliminaire.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Ils sont accusés de complot pour importer une tonne de cocaïne. Au stade de leur enquête sur cautionnement, en début de semaine, l'avocat qui les représentait, Me Alain Morand, n'a pas réclamé leur remise en liberté sous cautionnement.

Leur enquête préliminaire, a signalé la procureure de la Couronne, Me Hélène Bouillon, coïncidera avec celle d'un présumé complice, Carlos Lombardo, de Sainte-Foy. Quant à la femme de Fortier, Françoise, âgée de 49 ans, elle s'est présentée à son tour devant le tribunal hier et elle devra également revenir demain.

Contrairement à son mari et son fils qui se trouvent toujours derrière les barreaux, Françoise Fortier a été remise en liberté la semaine dernière moyennant un engagement personnel de \$1,000. D'après l'acte d'accusation, la mère aurait été complice du père et du fils en relayant les messages entre les deux.

Rémy Poulin candidat libéral dans Chauveau

C'est hier soir que le député actuel de Chauveau, M. Remy Poulin, a été confirmé comme candidat du Parti libéral en vue des prochaines élections. Rappelons que M. Poulin est aussi président du caucus des députés de la région de Québec.

**19 DESIGNS
38 PEaux ET COULEURS**



**LES CUIRS
CURZO**

À LA MANUFACTURE
106, boul. Lapierre
St-Emile Québec,
GOA 3N0
(418) 843-1936

HEURES D'OUVERTURE:
lun., mar., mer.: 9h30 à 17h
jeudi, ven.: 9h30 à 21h
samedi: 9h30 à 17h

**À PARTIR DE
269 \$**

**VENDEURS — REPRESENTANTS
CONSEILLERS — GERANTS DE VENTE**



**VENDE
AU
MAXIMUM**
pourquoi pas vous!

VENTE STRATÉGIQUE
Vous apprendrez comment:

- conclure vos ventes
- répondre aux objections
- planifier vos entrevues
- accroître votre clientèle
- traiter les plaintes
- vous motiver à vendre
- vendre votre personnalité
- structurer votre territoire
- disposer de votre temps

VENTE STRATÉGIQUE
Québec, 8-9 juin
Montréal, 15-16 juin

Téléphonez maintenant
(418) 626-7498
Inscriptions en nombre limité

**Cours de vente
Roger St-Hilaire**

La Bastogne: Québec à la rescousse

Le gouvernement du Québec aidera les citoyens de l'ancien Beauport à payer « la dette de La Bastogne ». Il pourra même amender la loi de façon à pouvoir mettre les citoyens des autres quartiers à contribution.

par BENOIT ROUTHIER
LE SOLEIL

C'est ce qu'a déclaré, hier, le ministre du Travail et du Revenu et député de Montmorency à l'Assemblée nationale, M. Yves Séguin, qui a ajouté que le conseil municipal et le ministère des Affaires municipales doivent maintenant s'entendre sur la façon de formuler cette aide.

M. Séguin a répété qu'il n'est pas question pour le gouvernement de reconnaître une quelconque responsabilité au niveau municipal. Toutefois il faut admettre, si on étudie les circonstances et le contexte de la fusion, surtout l'amendement fait en 1978, qu'il y a quelque chose de boiteux dans cette loi ». En

Beauport. La subvention gouvernementale se chiffrerait certainement au-delà du million de dollars.

Un pas en avant

Le maire Jacques Langlois a hâte, bien sûr, de connaître le montant de la subvention, mais « l'entente de principe c'est un pas en avant ». Il remercie le conseil des ministres d'avoir fait diligence dans le dossier.


Il souhaite que la population de Beauport ne se déchire pas à cause de ce problème et que les effets de la loi de la fusion ne soient pas contraires au but recherché. Et si les citoyens des autres quartiers de Beauport devaient être appelés à partager la dette, le maire Langlois dit qu'il faudra à tout prix les consulter.

M. Séguin n'a pas écarté que le montant de la subvention ainsi que la formule d'aide soient connus au cours de la semaine prochaine.

Habillez-vous, on annonce -20

JEDI, VENDREDI ET SAMEDI, LA MAISON CORNEMUSE DE PLACE BELLE-COUR OFFRE 20%* DE RÉDUCTION SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN. TROIS JOURS SEULEMENT POUR CETTE PREMIÈRE VENTE SURPRISES D'ÉTÉ À 20% DE RABAIS SUR TOUT, TOUT... DES VÊTEMENTS POUR HOMMES ET FEMMES, AUX PAREUS ET PRODUITS DE TOILETTE RAFFINÉS, PARMIS DES MARQUES AUSSI RÉPUTÉES QUE: RALPH LAUREN, ALFRED SUNG, J.J. FARMER, GEIGER, HENRY'S COTTON, LIBERTY CRABTREE + EVELYNS, BRITTON, BURBERRY'S, THINK PINK, B.D. BAGGIES, COUP DE COEUR, WOOLRICH, BIORN BORG, MULBERRY

* ÉGALEMENT 30 à 40% DE RÉDUCTION SUR CERTAINS ARTICLES SPÉCIALEMENT IDENTIFIÉS.



CORNEMUSE

PLACE BELLE-COUR — SAINTE-FOY / RUE LAURIER — OUTREMONT



CONFORT D'ALLURE MODE complet
TOUT COTON DECONTRACTÉ
super prix à partir de
699\$

TISSU
100% coton
Entretien facile.

MODELE
Simple boutonnage, poches appliquées, coupe ample, pantalon avec plis avant.

COULEURS
Assorties.

GRANDEURS
36 à 46.
Là où on vous en offre toujours plus!

G.H. ECHÈNE & FILS INC.

- 4080 BOUL. SAINTE-ANNE, MONTMORENCY, PRÈS DES CHUTES
- GALERIES DE LA CAPITALE, PRÈS DE LA BAIE, 2^e ÉTAGE
- PLACE DES 4 BOURGEOIS, ANGLE DUPLÉSSIS ET QUATRE BOURGEOIS, STE-FOY
- CENTRE D'ACHATS CANADIEN
- PLACE LAURIER, MAIL SUD-OUEST 2^e NIVEAU, PRÈS DE LA BAIE
- PLACE FLEUR DE LYS, PRÈS DE LAURA SECORD

Électronique Glenayre

Quand il faut se parler vite... et bien

795\$
Radio portatif VHF, modèle 70-143
4 canaux
5 watts
Incluant antenne flexible
Étui en cuir
Batterie et chargeur unitaire
Taxe provinciale en sus

MIDLAND

CANTEL AGENT AGRÉÉ

ÉLECTRONIQUE Ltee
Glenayre

Les radiocommunicateurs

850 boul. Pierre-Bertrand, suite 370
Vanier, Québec (Québec) G1M 3K8
Tel.: (418) 681-3275 Fax: (418) 681-5526

Radiocommunication Vente-Location-Service
Près de Piscines Trévi

Nous sommes en affaires pour faciliter les vôtres. À l'échelle canadienne, nous avons fait nos preuves en appuyant nos produits (Midland entre autres) d'un service hors pair.

Pour vos mobiles ou portatifs (VHF, UHF, 800 MHz), que vous souhaitez acheter ou louer à court, moyen ou long terme, nous offrons des solutions rentables parce qu'adaptées à vos besoins.

Vente, location, installation et entretien sont assurés dans la région de Québec. Comme les vôtres, nos affaires sont ici.

Nous sommes beaucoup mieux qu'une alternative. Nous sommes votre "voix" d'avenir en radiocommunication. **Communiquez avec nos représentants spécialisés, Denis Rathé ou Yves Laverdière, au 681-3275.**

Nous sommes aussi dépositaire de produits cellulaires dont Mobira, Audiovox et Panasonic, et sommes agent agréé Cantel.

Québec

Si Wilson n'avait pas refilé la facture aux provinces

Québec aurait pu éponger son déficit d'ici 3 ans (Bourassa)

Jouant avec les chiffres, hier, à l'Assemblée nationale, le premier ministre Robert Bourassa a prétendu que, sans le budget Wilson, son gouvernement aurait pu ramener son déficit à zéro d'ici trois ans.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

« S'il n'y avait pas eu le budget Wilson, à toutes fins utiles, d'ici trois ans, on aurait eu un budget équilibré. C'est-à-dire qu'on s'aperçoit que, dans trois ans, le déficit prévu est de \$1,4 milliard alors que cela (le budget Wilson) va coûter \$1,3 milliard », a affirmé le premier ministre.

« Pour la première fois depuis Maurice Duplessis, on aurait eu un budget équilibré, mais l'intervention du gouvernement fédéral (...) nous empêche de réaliser cet objectif », a ajouté M. Bourassa.

En fait, le ministère québécois des Finances a établi à \$1,3 milliard l'impact négatif qu'aura le budget Wilson sur les finances publiques québécoises d'ici trois ans. Cette somme est cumulative et cet impact ne sera donc pas de \$1,3 milliard pour la troisième année seulement.

Vantant l'accueil réservé par les analystes au budget présenté la veille par son ministre des Finances, M. Bourassa a cherché hier à tourner en ridicule les critiques des députés péquistes, saluant au passage le courage du chef de l'Opposition parce qu'il osait l'interroger sur le budget.

Ces dernières semaines, le premier ministre a plusieurs fois invité à la patience des citoyens rencontrés dans les régions qu'il a visitées, faisant ainsi miroiter l'imminence de bonnes nouvelles dans le budget à venir.

Hier, M. Bourassa rappelait qu'un budget ne sert pas d'abord à annoncer de nouvelles dépenses mais qu'il s'agit plutôt de financer les revenus.

Quant au ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque, il a de nouveau affirmé que la décision de consacrer \$30 millions pour l'entretien des routes constitue « un ajout important », même si la critique de l'Opposition, M. Jean Garon, venait de rappeler que les besoins exprimés par le ministre des Transports s'établissent

à \$105 millions par an pendant cinq ans.

Universités

D'autre part, le ministre de l'Enseignement supérieur, M. Claude Ryan, reconnaît que, des \$66 millions annoncés dans le discours du budget pour les universités, il n'y a que \$46 millions d'argent neuf, dont \$40 millions « inscrit dans la base de financement des universités ».

Saluant la « progression qui est amorcée », M. Ryan affirme que le gouvernement a « la volonté ferme de continuer au cours des prochaines années ».

Le ministre soutient qu'en dollars constants, de 1986-87 à 1989-90, Québec aura augmenté de 14,1 % les subventions de fonctionnement aux universités par étudiant à temps complet. De 1979-80 à 1985-86, ces subven-

tions avaient baissé de 23,4 %, insiste M. Ryan.

Quant à la répartition des nouveaux montants, le ministre prévoit rencontrer les représentants des universités d'ici dix jours. Il aura alors une proposition à soumettre et entendra leurs réactions.

S'il dit souhaiter un consensus, M. Ryan prévient qu'il n'hésitera pas à trancher, comme ce fut le cas en 1987.

Jacques Parizeau estime que Levesque a choisi l'immobilisme

Dénonçant l'absence totale de perspective dans le budget présenté par M. Gérard D. Levesque, mardi, M. Jacques Parizeau, soutient que lui-même aurait facilement pu trouver suffisamment d'argent pour stimuler l'économie et répondre aux besoins prioritaires du Québec.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Selon lui, M. Levesque aurait pu se donner une bonne marge de manoeuvre en payant par anticipation beaucoup plus de dépenses qu'il ne l'a fait au cours de la dernière année financière. Le déficit pour 1988-89 aurait augmenté mais, à l'aube d'un ralentissement économique, cela aurait été normal, estime M. Parizeau.

Le ministre des Finances aurait également dû introduire, des cette année, des incitatifs fiscaux à la formation professionnelle, estime le chef du PQ. L'équivalent d'une augmentation de 1 % de la contribution des employeurs aux services de santé aurait rapporté quelque \$700 millions, a-t-il expliqué.

M. Parizeau soutient que beaucoup d'investissements publics auraient pu être faits, par exemple dans les centres d'accueil, sans que l'impact budgétaire ne soit trop important au cours des deux premières années.

« Il y a des moyens d'aller chercher les instruments financiers de la politique qu'on veut suivre », a-t-il lancé, fort de son expérience de sept ans à la direction des Finances.

Au lieu de quoi M. Gérard D. Levesque a choisi l'immobilisme, déplore le chef du PQ. Selon lui, « ce n'est même pas un budget » qui a été présenté. Fige devant le budget Wilson comme devant un cobra, M. Levesque a été incapable de réagir, dit-il.

M. Parizeau trouve incroyable que le total des mesures fiscales et budgétaires proposées par le ministre des Finances ne totalisent que \$127 millions sur des revenus de \$31 milliards et des dépenses de \$32 milliards.

Il trouve également scandaleux que M. Levesque ait pu présenter comme une nouvelle mesure l'in-



Le chef du PQ, M. Jacques Parizeau.

dexation du régime fiscal et des allocations familiales, alors que les exemptions personnelles sont indexées depuis 1980.

Aucun des besoins prioritaires du Québec ne trouve de réponse dans le budget, estime M. Parizeau : « vœux pieux » dans le cas de la formation professionnelle ; « très peu de choses » pour la recherche et développement ; politique familiale qui se limite aux « primes aux bébés » ; rien pour le développement régional ; rien pour le libre-échange.

Le chef du PQ note que le gouvernement s'est laissé très peu d'espace de manoeuvre en vue des négociations dans le secteur public, puisque le budget Levesque n'a rien ajouté aux \$170 millions prévus à cet effet au fonds de suppléance du ministère des Finances.

Quant à la santé, M. Guy Chevrette a résumé le budget dans ces termes : « Assis confortablement avec une bière dans son salon et se faisant annoncer qu'il n'y aura pas de hausse de taxe et d'impôt, cela peut toujours aller, mais quand on sort... Ne souhaitez pas d'être malade, parce que dès que vous arriverez dans un hôpital, il n'y aura rien de changé : \$15 millions, ça représente 0,0015 % d'augmentation ».

Le président de la Bourse de Montréal est satisfait

Le président de la Bourse de Montréal, Bruno Riverin, est satisfait de l'aide accordée au Régime d'épargne-actions (REA) dans le dernier budget, mais il ne s'attend pas à des miracles.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

Le ministre des Finances a accédé à la demande de M. Riverin pour inclure les déductions convertibles dans le régime. Pour simplifier les choses, un investisseur pourra prêter son argent à taux fixe à une entreprise, et éventuellement convertir ce prêt en actions qui seront alors admissibles aux déductions du REA.

« C'est une jambe de bois, admet M. Riverin, mais ça donne une chance aux entreprises de se

capitaliser à un moment où elles ont de la difficulté à le faire. »

Tous les marchés sont difficiles, en Europe ou en Amérique, explique le président, et les compagnies sont forcées d'augmenter leur endettement. Bruno Riverin ne s'attend donc pas à un engouement de la part des investisseurs. « L'impact est difficile à prévoir dans un marché plutôt inactif », explique-t-il.

La Bourse doit maintenant établir les modalités, mais il semble déjà évident que seules les compagnies déjà inscrites pourront profiter de cette nouvelle mesure.

les meubles et la décoration

dernier versement AOÛT '90*

les électroménagers et appareils audio/vidéo

dernier versement en **AVRIL '90***

ou sur toute la marchandise le paiement entier du solde

JANVIER '90 SANS INTÉRÊT AUCUNS FRAIS

ne ratons pas cette chance!

RABAIS DE 40%

sur tous les stores

PREMO BERGEMONT

exemples:

stores horizontaux 24 po x 36 po rég. 74⁰⁰ **44⁹⁵**

stores verticaux 72 po x 84 po rég. 274⁰⁰ **164⁹⁵**

modèle Classic avec valance pour porte-patio

SOMMEX INTERNATIONAL

DécoMeuble

SERVICE APRÈS-VENTE 683-3471

* Détails de nos facilités de paiement disponibles dans nos magasins

639⁹⁵

PRÉCIEUX SOFA-LIT AVEC MATELAS DEUX PLACES

d'un précieux secours lorsque des invités inattendus restent à coucher: de plus, une fois refermé, il offre un confort tout à fait remarquable. Construction de qualité faite de bois dur et de contre-plaqué. Tous les coussins sont confectionnés de mousse polyuréthane haute densité. Il est pourvu d'un matelas "Posture Care" à ressorts et une garantie à vie limitée couvre le cadre et le mécanisme.

COURS INTENSIFS D'ANGLAIS DANS LE VERMONT

Cours à long terme d'année.
Divers niveaux de cours. Cinq heures de cours par jour.
Dates d'inscription convenant à tous.
Préparation pour l'université.

ST. MICHAEL'S COLLEGE offre des cours intensifs d'anglais depuis 1954, en milieu mixte, catholique et universitaire, dans un environnement sûr.

Logement. Possibilité de pratiquer tous les sports d'hiver.

GÉRANCE DE COMMERCES, SCIENCES, INFORMATIQUE

Nous offrons aussi des cours de troisième cycle dans les domaines suivants: gestion d'entreprises, sciences de l'éducation, enseignement de l'anglais langue seconde (TESL), psychologie clinique, etc.

INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM
ST. MICHAEL'S COLLEGE
WINOOSKI, VERMONT 05404 USA

Vanier

Sainte-Foy

Charlesbourg

Beauport

Québec (CENTRE DES SOLDES)

100, Chabot (près des Haies Fleur de Lys) 683-9600

2635, Hochelaga (Place de la Cité) 657-6902

8500, Henri-Bourassa 627-3073

4175, boul. Sainte-Anne 667-7851

430, Saint-Sacrement 681-4124

Québec

Le fédéral conteste le chiffre de \$1.3 milliard d'impact

OTTAWA — Le gouvernement fédéral trouve exagérée l'évaluation du ministre Gérard D. Levesque selon qui le dernier budget Wilson aura un impact négatif de \$1.3 milliard sur les finances québécoises au cours des trois prochaines années. Le premier ministre estime plutôt que son cabinet a droit à une certaine part de louanges pour l'excellence de la situation financière de la province de Québec.

la part du gouvernement central, et, bien sûr, du leadership de la part du gouvernement provincial. Et ça fait un pays heureux et c'est ce que nous voulons.»

C'est le ministre d'Etat aux Finances, Gilles Loiselle, qui a servi la réplique au chapitre de l'impact des mesures budgétaires fédérales sur le Québec. A propos du chiffre avancé par le ministre québécois des Finances, il a répondu : « Ce n'est pas si considérable que cela. Le chiffre de \$1.3 milliard m'étonne beaucoup.»

A son avis, le ministre québécois des Finances, M. Levesque, a

englobé beaucoup de choses là-dedans, « et pas toutes d'importance égale » et dont certaines sont plutôt difficiles à quantifier. Il cite notamment le cas du ralentissement économique que pourrait engendrer le budget fédéral et qui signifierait en bout de ligne moins de revenus de taxe pour la province.

Dans les pertes précisées de \$178 millions pour l'année à venir, M. Levesque a aussi inclus, note M. Loiselle, un \$40 millions de manque à gagner pour un projet qui ne sera pas réalisé.

Mais, même si on s'entendait sur ce chiffre, cela signifierait pour parvenir au total, que chacune des deux années subséquentes

entraînerait un manque à gagner de plus de \$500 millions. « Ça n'a vraiment aucun sens », a tranché le ministre-député de Langelier. Invité à évaluer lui-même l'ampleur de l'impact du budget fédéral sur le Québec, il s'est cependant refusé à le faire sur un prétexte pour le moins nébuleux. « Pour le moment, il est difficile de donner des chiffres, parce que dans la croissance, c'est des augmentations des dépenses sur un certain nombre d'années.»

Il n'y a aucun doute, a-t-il plaidé, que la courbe des transferts fédéraux au Québec va continuer de croître. Mais, à cause de la nécessaire réorganisation des finances fédérales imposées par le problème prioritaire du déficit, il y

aura probablement une croissance moins forte que prévu. « Équitablement, un peu partout, on réduit le rythme de nos dépenses pour faire face au problème de la dette », a-t-il conclu.

Le ministre des Finances, Michael Wilson a quant à lui signalé lors de la période de questions, que les transferts fédéraux au Québec pour l'année courante étaient en hausse de \$412 millions, soit 4.5 %, et le seraient encore l'année suivante de \$517 millions, pour un autre hausse de 5 %. « Clairement, en dépit de la difficile et plus sérieuse position financière du gouvernement fédéral, nous continuons à honorer nos responsabilités à l'endroit des provinces. »

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

Brian Mulroney a personnellement refusé de commenter le chiffre de \$1.3 milliard. Il a esquivé la question, se limitant à vanter le

climat de grande coopération entre les deux paliers.

« Ça va bien au Québec. Ils sont même en mesure de réduire leur déficit. Le taux de chômage est à la baisse, la prospérité est à la hausse. Ça veut dire qu'il y a énormément de collaboration de

Un budget « d'une autre planète », selon le chef du NPD-Québec

MONTREAL (D'après PC) — Le budget du ministre des Finances Gérard D. Levesque nous vient « d'une autre planète ». Il ne contient rien pour les travailleurs à recycler, rien pour les jeunes, rien pour les chômeurs, rien sur l'environnement, rien sur le rail, rien sur le transport en commun, rien contre l'étalement urbain, rien sur les urgences d'hôpitaux, rien sur Montréal.

que soit son secteur, en ne tenant compte que des critères de la rentabilité, du progrès technologique, de l'impact économique de cette recherche. M. Levesque oublie les impacts sociaux et environnementaux de la recherche.

Le gouvernement libéral veut vendre quelque chose des produits à tout prix, les exporter et vite, pour faire de l'argent avec la recherche. Il ne pense pas à l'éthique de cette recherche.

M. Nadeau trouve aussi inconscient de songer à aider les entreprises à prendre le virage technologique, mais pas leurs employés. Eux aussi devront être recyclés. Et M. Levesque les oublie.

De plus, le chef du NPD-Québec reproche au budget Levesque de ne rien prévoir pour corriger l'éternel engorgement des urgences d'hôpitaux.

voient rien dans ce budget. Lui y voit beaucoup « dans le noir, dit ».

Il y perçoit aussi une série de petites mesures tous azimuts qui traduisent bien « la pensée néolibérale de ce gouvernement » et sa vision du « darwinisme économique » (lire : les gros mangent les petits).

Technologie à tout prix

Sa critique du budget porte surtout sur le nouveau « fantôme » du ministre Levesque : le développement technologique. Il reproche au ministre de vouloir encourager le développement technologique à tout prix, quel

Bref, le nouveau chef du NPD-Québec Gaetan Nadeau ne voit guère rien de positif dans le budget Levesque.

Bien sûr, il se réjouit du fait qu'il n'y ait ni hausse d'impôt ni hausse de taxes. Mais il rejette les commentaires de ceux qui ne

\$2 millions pour un banc d'essai à Sainte-Foy

Le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) a obtenu \$2 millions pour construire une plate-forme d'essai d'équipements reliée à l'usine d'épuration des eaux de la Communauté urbaine de Québec, à Sainte-Foy.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

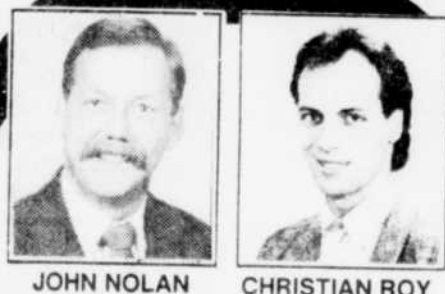
L'annonce est contenue dans le dernier budget Levesque. Le président du CRIQ, M. Guy Bertrand, affirme qu'elle permettra de développer une industrie québécoise de fabrication d'équipements pour le traitement des eaux.

« Le gouvernement dépensera des milliards pour traiter les eaux usées des municipalités, mais il n'existait pas de produits domestiques. Toutes les technologies sont importées. Nous avons des projets de brevets, mais comme il n'existait aucune plate-forme pour effectuer des tests, c'est une industrie qui ne parvenait pas à se développer.»

La plate-forme servira donc à tester de nouveaux produits québécois, mais aussi à mettre à l'épreuve les équipements importés, afin de vérifier s'ils répondent aux spécifications, ce qui se faisait difficilement par le passé.

Elle sera construite à deux pas du parc technologique, coin Henri IV et Charest, de façon à être reliée à une des deux usines d'épuration des eaux, celle de Sainte-Foy. La plate-forme sera reliée « en parallèle » à l'usine pour effectuer à volonté ses tests sur les boues acheminées.

Le budget accorde aussi \$1 million au CRIQ pour un atelier de démonstration de fabrication assistée par ordinateur (FAO) aménagée à Montréal.



JOHN NOLAN

CHRISTIAN ROY

Le concessionnaire Honda le plus près de vous !...

2000, BOUL. CHAREST OUEST
SAINTE-FOY, QUÉBEC
687-2525

lallier

BOUL. CHAREST

Salde SEMI-ANNUEL
DE SERVICES DE VAISSELLE

ROYAL ALBERT®

ÉCONOMISEZ
JUSQU'À
70%
sur marchandises en inventaire



Afin de vous aider à commencer votre collection de fine porcelaine anglaise Royal Albert, nous vous offrons actuellement des rabais exceptionnels sur les motifs les plus recherchés, gardés en inventaire, tels que :

- DAYBREAK • LAVENDER ROSE • MEMORY LANE • OLD COUNTRY ROSES • PARKLAND • RÉVERIE • SERENITY • TENDERNESS • TRANQUILLITY • VAL D'OR

Le plus beau choix de
VAISSELLE • VERRERIE • COUPELLERIE
à des prix des plus compétitifs

Renaud & cie
82, rue Saint-Paul
692-0144

Ouvert de 9h à 17h, du lundi au vendredi

MicroBec
Le centre d'imprimante

Star HP
Roland
Brother
Fujitsu

1010, boul. des Capucins
coin Canardière 529-6322

VENTE
À L'ATELIER

Vêtements de designers pour hommes

EN SOLDE

- Echantillons
- Vêtements saisons antérieures
- Légères imperfections sur certains articles

PRÊT-À-PORTER MON MEC

17, rue Saint-Jacques, local 103
Québec
(Près du Musée de la Civilisation)

- Lundi au vendredi: 10h à 17h
- Sur rendez-vous: Tél.: 692-4428

Meubles Design inc.

1000, BOUL. DES CAPUCINS (418) 525-4671

VENTE
DE BLAZERS

à carreaux, unis, en lin ou coton, viscosé ou polyamide.
Choix de couleurs

rég. jusqu'à 190 \$⁹⁵

Norman

PLACE LAURIER PLACE FLEUR DE LYS GALERIES CHAGNON MAIL CENTRE-VILLE (ENTRÉE BOUL. CHAREST)

SPÉCIAL D'OUVERTURE

12 MOIS SANS INTÉRÊT
OU
PAYABLE EN OCTOBRE 1989
SEULEMENT (sans intérêt)



Roland



HYUNDAI

**MUSIQUE
RICHARD
GENDREAU INC.**

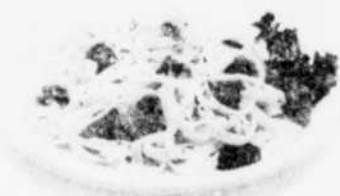
**PIANOS
CLAVIERS ÉLECTRONIQUES**

MISE DE CÔTE ET
COMMANDES POSTALES ET
TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES

705, boul. Charest Est, Québec G1K 3J6
Tél.: (418) 522-3877

Fax: (418) 522-6543

Menu léger



375 calories



Un
verre de vin

130 calories

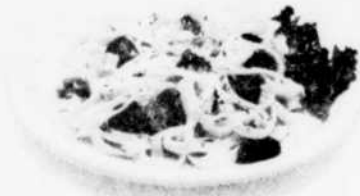
dans un seul verre
de vin de 165 ml.

505
calories

C'est bien!

Mais ce pourrait
être mieux.

Menu léger



375 calories



Une
Labatt Légère

99 calories
seulement

dans une bouteille de bière
Labatt Légère de 341 ml.

474
calories

C'est mieux!

Labatt

Un choix sensé

LE BUDGET DU Québec

Une analyse de l'Union pour la conservation de la nature Que des « miettes » pour le ministère de l'Environnement

Ce ne sont que des miettes que le budget Levesque a attribuées au ministère de l'Environnement du Québec (Menviq) et le gouvernement est loin de préparer le virage vert tant promis.

par GUY DUBE
LE SOLEIL

Après avoir pris le temps d'analyser les crédits alloués pour l'environnement, le président de l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), Harvey Mead, a bien voulu commenter, hier, le budget déposé la veille à l'Assemblée nationale du Québec.

« Pour le budget du Menviq dans l'ensemble, il s'agit de miettes. Nous sommes encore loin de voir le budget de l'environnement rapidement doubler et voir son rôle devenir primordial dans les décisions économiques et politiques de l'État. »

M. Mead rappelle que près de 75 % du budget du Menviq est consacré exclusivement au service de la dette de l'assainissement municipal, ce qui laisse peu

pour les autres programmes environnementaux.

Sur les \$28 millions additionnels qui viennent d'être alloués, \$8 millions iront à l'accident de Saint-Basile-le-Grand, un autre \$8 millions pour les bassins de rétention pour la gestion des fumiers, alors qu'on oublie carrément la prévention, précise M. Mead.

Il déplore que le gouvernement ne propose aucun défi environnemental « à une population désireuse d'agir ».

L'UQCN regroupe 80 organismes, représentant plus de 20.000 personnes, dont 5.000 membres individuels.

Trop peu pour la forêt privée et les mines, déplorent deux organismes

Les sommes allouées par le budget Lévesque aux forêts privées sont nettement insuffisantes et compromettent l'effort de les aménager.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Le Regroupement des sociétés d'aménagement sylvicoles du Québec et la Fédération des producteurs de bois de la province ont accueilli négativement l'énoncé budgétaire prévoyant l'injection de \$15 millions pour les travaux en forêt, mais affectant à peine du tiers de l'argent sur les

terrains privés.

« Un montant de \$5 millions, ça nous déçoit, affirme le directeur général du Regroupement, M. Gérard Beaulieu. Ce n'est pas suffisant. »

Depuis plusieurs semaines, l'organisme et la Fédération font des pressions pour l'injection de \$18 millions sur les terres privées. Le directeur adjoint de la Fédération, M. Daniel Roy, signale que « personne ne s'attendait à recevoir tout le montant même si on le souhaitait. Mais \$5 millions... »

Pour l'instant, les deux groupes ne peuvent prédire quel pourcentage de l'effort de reboisement — 70 millions de plants, l'an dernier — est compromis. « Les plants sont prêts, dit M. Roy. Le reboisement se fera, mais on devra peut-être négliger certains travaux d'entretien. »

M. Beaulieu est aussi réservé

sur l'impact en termes de nombre d'arbustes qui seront mis en terre. Le dossier est complexe et concerne également les contrats d'aménagement de forêts publiques. Si bien que « nous n'aurons pas l'heure juste avant quelques mois ». Rappelons que le budget prévoit aussi une somme de \$4 millions pour l'aménagement forestier en Gaspésie.

Par ailleurs, l'Association des prospecteurs du Québec exprime elle aussi dans un communiqué de presse son mécontentement face au discours livré par le ministre des Finances. Elle met en doute que le maintien du régime actuel rapportera \$22 millions à l'industrie.

Pour y parvenir, il faudrait que le financement de l'exploration minière atteigne \$250 millions. Ce sera moins de \$100 millions, avance l'Association, puisque M. Lévesque a refusé que les actions accreditives bénéficient de la notion des pertes nettes cumulatives.

Quand on a compris
que tout est compris*
on a tout
compris

Rabais
additionnel de
500 \$
diplômes du collégial
et universitaires

GARANTIE
GENERAL MOTORS
3 ANS/
80 000 km

Les quantités
sont limitées

BERLINE OPTIMA LS

1988 4 portes

9340 \$**

Tout compris*



I MARK XS 4 portes

1988 d'Isuzu

9398 \$**

Tout compris*



PICK-UP CAB

régulier

1988 d'Isuzu

9999 \$**

Tout compris*



TROOPER II DLX

automatique

1988 d'Isuzu

16916 \$**

Tout compris*



* Chez Passeport, pas de surprise, le transport, la préparation et le plein d'essence sont toujours compris.

** Remise du manufacturier comprise.



PASSEPORT
FINANCEMENT
GMAC



PASSEPORT
RIVE-SUD

649, Route 132, Saint-David
Comté de Lévis
(418) 835-1888

facile
d'accès



Émission de parts permanentes par les caisses pop

Le Mouvement Desjardins comprend le Québec d'avoir imposé des limites

Même s'il avait espéré mieux, le président de Desjardins s'est dit satisfait, hier, que le gouvernement québécois ait accordé une déduction REA de 100 % aux parts permanentes qui seront émises à l'automne par les caisses populaires.

par HÉLÈNE BARIL
LE SOLEIL

« Compte tenu des circonstances et des contraintes du gouvernement, ce n'est pas mal », a-t-il commenté au cours d'un entretien téléphonique.

Desjardins avait espéré émettre

pour \$400 millions de parts permanentes. Le budget de mardi limite la capitalisation des caisses à \$250 millions en 1989, \$75 millions en 1990 et \$100 millions en 1991. Selon M. Béland, l'émission de capital coopératif est une expérience nouvelle, et il faut comprendre le

gouvernement du Québec d'avoir imposé des limites.

De même, l'investissement admissible à la déduction de 100 % est limité à \$1,000 par année pendant les trois ans, ce que Desjardins trouve normal. « Ce n'est pas une mauvaise chose pour une coopérative, ça sera plus démocratique puisque personne n'aura intérêt à acheter pour \$25,000 de parts », a dit M. Béland.

La limite de \$1,000 est aussi la même que celle imposée aux au-

tres institutions financières, note le président de Desjardins.

Les avantages fiscaux consentis à Desjardins ont soulevé quelques critiques, notamment de la part de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante qui estime qu'avec son actif de \$35 milliards, le mouvement n'est pas exactement une PME.

À cela, M. Béland rétorque que la Banque royale a déjà bénéficié des pleins avantages du Régime d'épargne-action et a pu ainsi aller chercher des milliards en capitaux. « Nous arrivons plus tard, alors que le REA est moins avantageux et nous sommes limités à \$250 millions, ce n'est pas exagéré », a-t-il dit.

Le ministre des Finances estime que les avantages fiscaux consentis à Desjardins coûteront \$55 millions au trésor public. M. Béland croit que cette somme est probablement comptabilisée pour trois ans, même si n'est pas précisé dans les documents budgétaires.

Maintenant que Desjardins sait à quoi s'en tenir sur le plan fiscal, la préparation de l'émission des parts permanentes va s'accélérer. Son président espère la lancer à l'automne, en octobre ou en novembre.

Desjardins doit d'abord obtenir une dispense de la Commission des valeurs mobilières pour émettre qu'un prospectus plutôt que 1,343 (autant que le nombre de caisses) comme le prévoit la loi.

Si Desjardins devait fournir 1,343 prospectus, il en coûterait \$2,5 millions pour aller chercher \$75 millions, alors que la démarche coûte normalement \$25,000, a indiqué M. Béland.

Commissions scolaires déçues

MONTREAL (D'après PC) — La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) a qualifié d'« archidécourageant » le budget déposé, mardi soir, par le ministre québécois des Finances. Le président de la FCSCQ, M. Gabriel Légaré, a déclaré dans un communiqué publié, hier, que ce budget n'apportait aucune réponse aux questions que les commissions scolaires se posent depuis plusieurs mois.



Pierre

CHAMPAGNE

La vie secrète des grands bureaucrates

Les vacances sont terminées! Non elles ne furent pas très agréables. Trop de flotte. Je me suis fait jouer un vilain tour par le président de mon comité du temps. Ceci dit, je ne reprendrai des vacances que durant l'été. De la mi-juillet à la fin août. Des vacances presque aussi longues que celles d'un professeur. Formidable!

Comme promis, je me suis fait un grand plaisir en lisant, durant mes vacances, le dernier livre de Maurice Henrie: La vie secrète des grands bureaucrates.

Lui-même fonctionnaire fédéral et détenteur d'un doctorat en lettres et en philosophie, M. Henrie a mis quelques années à collectionner des aphorismes et des apophtegmes se rapportant aux grands bureaucrates ou, si vous préférez, aux hauts fonctionnaires. Son livre a été publié, récemment, par Les éditions Asticou, de Hull. Voici donc quelques-unes des perles que j'ai retenues:

Le mérite

Ne remerciez jamais un grand bureaucrate. Il sait secrètement qu'il ne le mérite pas.

Le pouvoir

Quand un grand bureaucrate ne peut faire en sorte qu'une entreprise réussisse, il se console à la pensée qu'il peut au moins faire en sorte qu'elle échoue.

La compétence

a. — A force de feindre la compétence, le grand bureaucrate finit par devenir compétent.

b. — A force de feindre la compétence, le grand bureaucrate finit par feindre continuellement.

La première version est tout à fait correcte, mais la seconde est plus fréquente.

La gestion

La seule règle qui soit mauvaise, aux yeux d'un grand bureaucrate, c'est celle qu'il ne peut contourner.

Enfin, bref, vous voyez le genre. C'est comme cela pendant 20 chapitres et 338 pages. Le livre parfait pour la salle de bains. Il vous dilate la rate tous les matins.

La balade des fonctionnaires

Le comité de fonctionnaires travaille actuellement à remettre sur pied, c'est le cas de le dire, la célèbre course de cinq kilomètres qui, jusqu'en 1984, se tenait chaque printemps sur les plaines d'Abraham. C'est ce qu'on appelait la balade des fonctionnaires.

Cette course s'adresse tout particulièrement aux employés du gouvernement. Toutefois, tout le monde est invité à y participer. C'est un événement sportif de nature non compétitive. Pas besoin de la courir. On peut aussi la marcher, cette balade, seul ou en groupe. Chacun participe à la balade à son rythme.

Cette année, la course aura lieu le 31 mai. Elle se tient toujours en semaine, après le travail, vers 17 h 30.

La course terminée, les participants se regroupent au Club des employés civils où a lieu une petite fête avec cervesoie, potion magique et sanglier.

Si vous voulez avoir plus de renseignements au sujet de cette balade des fonctionnaires, contactez l'un des organisateurs suivants: Léo Filion, Serge Claveau, Suzanne Provencher, Chantal Hivon, Louise Bourque, Michèle Violette, Jean-Pierre Roy, ou Serge Goulet ou téléphonez à 529-0216.

Ballade ou balade

En écrivant le texte qui précède il fallait faire bien attention. Courir: aller rapidement. Ne prend qu'un seul « r ».

Courir: Courir après un animal. Prend deux « r ». Chasse à courre.

Balade: promenade, ne prend qu'un seul « l ».

Ballade: poème lyrique. Prend deux « l ».

Écran de visualisation

Louis Berlinguet, directeur général de l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail du Québec depuis 1985, nous apprend, dans une entrevue publiée dans la dernière livraison de la revue Prévention, que l'organisme qu'il dirige sera l'hôte de la deuxième conférence scientifique internationale « Le travail à l'écran de visualisation », du 11 au 14 septembre. Plus de 1,500 scientifiques y sont attendus.

Semaine du tourisme

C'est aujourd'hui, le 18 mai, la Journée internationale des musées. Mais c'est aussi, du 14 au 21 mai, la Semaine de la police et la Semaine nationale du tourisme. Cette dernière semaine est soulignée dans toute l'Amérique du Nord. Cette année, \$3,5 millions seront consacrés à la promotion touristique du Québec. Le ministre du Tourisme injectera, à lui seul, \$1,3 million. Cette campagne de promotion, qui a débuté à la mi-avril, se terminera au début de juillet.

Le courrier

Je suis arrivé, hier, et vous comprendrez que je n'ai pas encore eu le temps de dépouiller tout le courrier. Toutefois, deux lettres ont davantage retenu mon attention.

a. — Celle d'une agente de bureau qui démissionne de son poste à la Commission de la protection du territoire agricole. Elle passe un moyen savon à son patron dans sa lettre de démission.

b. — Celle de la « police varte », cette police créée récemment par le ministère de l'Environnement. J'ai des informations à vérifier avant publication, mais j'y reviendrai à la police « varte ».

Vérités et sourires

Le mot du jour est de Sacha Guitry: « On peut violer l'Histoire à condition de lui faire un bel enfant! ».

LA BOUCHERIE W.E. BÉGIN INC. BOUCHERIE ^o CHARCUTERIE		
500, ST-JEAN - 524-5271 520, DE LA SALLE ET 535, DE LA REINE AVEC PARKING - 529-1331		
JAMBON CUIT HACHÉ CONTENANT DE 5 OZ AUSSI EN 10 OZ	1,67 ^{\$} 2,85 ^{\$}	BACON TRANCHE À MESURE 3,39 ^{\$} /lb
RÔTI de PORC FRAIS, CENTRE DU FILET CUIT, TRANCHE À MESURE	4,12 ^{\$} /lb 6,29 ^{\$} /lb	LARD SALÉ ENTRELARDÉ 2,39 ^{\$} /lb
		SAUCISSE FRAÎCHE PORC ET BOEUF AGNEAU ET PORC
		2,58 ^{\$} /lb 4,11 ^{\$} /lb

Glôture

- P.V.C. - résume de synthèse - garantie 20 ans, sans entretien
- Mailles, bois, métal
- Vente - installation - Réparation
- Estimation gratuite

Salle de montre au:
10, place des Bourgeois
Charlesbourg
(intersection boul. Laurentien et boul. du Lac)

Clôture
Orléans
849-7158

VENTE de MATELAS

Prix en vigueur du 17 au 31 mai

Payez le 1^{er} sept. 89 sans intérêt

"Avec votre nouveau matelas Simmons, plus besoin de compter les moutons"

# 3000 SIMMONS	39''	54''	60''
	180 ^{\$}	199 ^{\$}	239 ^{\$}
BACK CARE Beautyrest	39''	54''	60''
	359 ^{\$}	399 ^{\$}	499 ^{\$}
PRINCESSE Beautyrest	39''	54''	60''
	269 ^{\$}	319 ^{\$}	349 ^{\$}
EXPRESSION MAXIPEDIC	39''	54''	60''
	489 ^{\$}	589 ^{\$}	689 ^{\$}

LIVRAISON GRATUITE

MEUBLES CROTEAU

628-5610
628-3305

8929, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg
(en face du McDonald)

CCQ
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU QUÉBEC METROPOLITAIN

Le libre-échange en action
Ateliers pour vous aider à définir vos plans d'actions à l'exportation

Monsieur Arthur L. Brunette
Président
Arthur L. Brunette Ltée
Conseillers en douanes

Date: Le mercredi 24 mai 1989
Heure: 8h30
Lieu: Château Frontenac
Salle Frontenac
Coût: 125 \$
Réservation: Madame Sylvie Giroux (418) 692-3853

Dr Michel Dupont
Le Dr Michel Dupont, consultant en médecine du sport au PEPS de l'Université Laval, annonce à sa clientèle qu'il se joint aux docteurs Pierre Béliveau, Mireille Belzile et Germain Thériault au Centre de médecine du sport Saint-Louis.

Rendez-vous Saint-Louis:
653-1970
Rendez-vous PEPS:
656-5856

Québec

De l'avis du Conseil de la science

Rien de neuf pour appuyer le développement technologique

Le budget Lévesque n'apporte rien de neuf pour appuyer le développement technologique. Québec s'est contenté d'améliorer des mesures qui n'ont toujours pas démontré leur efficacité.

par PIERRE ASSELIN
LE SOLEIL

C'est l'avis partagé par le président du Conseil de la science et de la technologie, Maurice Labbé, et M. Raymond Fortier, associé en fiscalité chez Caron Belanger Woods Gordon.

Malgré toute l'emphase mise par le ministre des Finances sur ses mesures d'aide à la recherche, le gouvernement a simplement amélioré ce qui existait déjà, croit M. Labbé: «C'est une bonification des anciennes mesures. Le gouvernement s'est rendu compte que ça démarrait lentement et il améliore ici et là certaines questions pour que les petites entreprises puissent en profiter. Mais le même problème demeure. Est-ce qu'elles sont efficaces? Il est plutôt probable que leur impact soit très minime.»

L'impact du Fonds de développement technologique (\$300 millions sur cinq ans), sera beaucoup plus important, prévoit M. Labbé. C'est toutefois au moins la troisième fois que le Québec annonce son Fonds, qui fera l'objet d'une nouvelle annonce la semaine prochaine par le ministre responsable, M. Guy Rivard.

Malgré l'assouplissement des règles pour les Sociétés de placement dans l'entreprise québécoise (SPEQ), M. Labbé estime que ce véhicule a beau être populaire, il s'applique mal à la recherche.

Le plafond des SPEQ a été porté de \$1 million à \$2,5 millions, mais ce n'est pas suffisant pour une organisation comme les Associations de recherche médicale (ARMC), qui aurait besoin de beaucoup plus pour les \$20 millions de projets de recherche qui dorment dans ses valises. ARMC négocie sans succès depuis plus d'un an avec le ministère des Finances pour remédier au problème.

«Ce n'est pas avec ça qu'on va lancer une entreprise», déplore Yves Beaudry, secrétaire de la compagnie et vice-président du conseil. «On va examiner le budget pour tenter de trouver une solution, mais s'il n'y a rien de plus pour faciliter leur réalisation, il faudra peut-être abandonner l'idée.»

Pour M. Raymond Fortier, un spécialiste des questions fiscales reliées à la recherche, Québec a renouvelé une «profession de foi», sans mettre beaucoup d'argent. «C'est bon, mais pas révolutionnaire. On ajuste le système!»

Les crédits d'impôt ont doublé dans certains cas, passant de 20% à 40%; ils peuvent s'appliquer à toutes les dépenses au lieu des seuls salaires; les petites entreprises pourront se faire rembourser plus vite, donne-t-il en exemple.

Pour les grosses corporations, les avantages fiscaux Québécois se comparent à ceux de l'Ontario, indique-t-il, mais pour les plus petites corporations, le Québec offre beaucoup plus que les autres provinces.

Quant aux \$3 milliards présument investis dans les cinq prochaines années par le secteur public pour soutenir la R&D, «ce sont des chiffres dangeureux qui ne veulent rien dire», prévient M. Fortier.

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES N° 89-0211

CONDUCTEUR EN CUIVRE ET MATÉRIEL ÉLECTRIQUE DIVERS

Date et heure limites de réception des soumissions: **Le jeudi 8 juin 1989 à 15h30**

Prix du document: **25 \$**

Garantie de soumission: **10 000 \$**

Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9h à 12h et de 13h à 16h30 à l'endroit suivant:

**Société d'énergie de la Baie James
SERVICE APPROVISIONNEMENT ET SERVICES
19e étage, local 1904
800, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec)
H2L 4M8**

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

Marc Chabot
Chef de service Approvisionnement et Services

POUR MIEUX CONSOMMER...

Les pages "Consommation" du *Mercredi*. Un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux maîtrisé et une meilleure protection du consommateur.

LE SOLEIL

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires:
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

CONCOURS DÉCOUVREZ VOTRE CADEAU SOLEIL de la Banque Laurentienne

DEVEZ-CLIENT ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER INSTANTANÉMENT UN CADEAU SOLEIL

Nouveaux clients: Ouverture d'un compte et dépôt minimum de 500 \$*
Clients actuels: Dépôt minimum de 1 000 \$*

À GAGNER

50 lecteurs de cassette / récepteur FM stéréo / AM Walkman Sport Sony (valeur approximative de 99 \$)

250 glacières Thermos 850 de 8 litres (valeur approximative de 24,95 \$)

3000 serviettes de plage Caldwell (valeur approximative de 16 \$)

PLUS Tirage de 5 Grands Prix de 5 000 \$ en chèques de voyage American Express, les chèques de voyage privilégiés de la Banque Laurentienne.

Le concours se termine à l'épuisement des coupons soleil ou, au plus tard, le 9 juin 1989 à 17h00.

INFORMEZ-VOUS DÉS MAINTENANT DES CONDITIONS DE PARTICIPATION!

* Les sommes doivent être déposées pour une période minimale de 60 jours. Pour les clients actuels, les sommes doivent provenir d'une autre institution financière. La seule preuve de participation acceptée est un chèque tiré de telle autre institution.

REGLEMENTS OFFICIELS DISPONIBLES DANS LES SUCCURSALES PARTICIPANTES.

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA

On vous donne les moyens.

1150, Cartier Québec G1R 2S7 3333, Clémenceau Beauport G1C 5R9 999, De Bourgogne Ste-Foy G1W 4S6 4605, de l'Auvergne Neuchâtel G2C 1H7 1150, St-Félicien, St-Félicien G0W 2N0

TORO Wheel Horse
LES VRAIS PUR-SANG

SPÉCIAL D'INTRODUCTION
TONDEUSES & INSTALLATIONS GRATUITES (accessoires en sus)

MODELE 215-558
SERIE 200 + PAVILION
2 599 \$ OU **90 \$ / MOIS** APPROX.

MODELE 312-B
SERIE 100 + PAVILION DE
3 999 \$ OU **140 \$ / MOIS** APPROX.

MODELE 520-H
SERIE 100 + PAVILION DE
6 599 \$ OU **199 \$ / MOIS** APPROX. WEC 10% COMPTANT

AUCUN COMPTANT REQUIS
*FINANCEMENT INSTANTANÉ

Disponible chez les concessionnaires participants

Carte D'or TORO Gold Card
53205 4599 46400

JACQUES LEMAIRE Client privilégié Preferred Customer

NE VOUS ÉTES-VOUS PAS PRIVE D'UN "TORO" TROP LONGTEMPS?

CARREFOUR
ÉQUIPEMENT • OUTILLAGE • LOCATION • ÉVÉNEMENTS

QUÉBEC 4900, boul. Pierre-Bertrand C-21344 (418) 627-1111 LEVIS 51, Trans-Canada C6V 4Z4 (418) 835-1755 - FAX: 835-3426

Venez partager nos secrets

ESPRIT

COUPON-RABAIS 20%
sur toute la marchandise "Esprit"
vêtements et chaussures pour hommes, femmes et enfants.

Valable jusqu'au 21 mai 1989
Applicable à la boutique La Tente de Place de la Cité seulement.

PLACE de la CITÉ
2635, boul. Hochelaga, Ste-Foy

STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT

Allocution du psychiatre Michel Maziade devant les travailleurs sociaux

Les petits garçons semblent plus fragiles que les fillettes

Où bien le sexe féminin est moins vulnérable ou bien le sexe masculin est plus fragile. Chose certaine, parce que plusieurs études le démontrent depuis 20 ans, les garçons plus que les filles sont des « enfants à risques », tant sur le plan physique que psychologique. Et on ne sait pas pourquoi.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Par exemple, explique le psychiatre Michel Maziade, on retrouve quatre fois plus de garçons que de filles dans les classes dites « spéciales » (enfants mésadaptés, en difficulté d'apprentissage) qui regroupent 8 % de la clientèle ordinaire des commissions scolaires de la région. Autre exemple, souligne le Dr Maziade : à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, un hôpital psychiatrique pour enfants, 3,5 garçons consultent, pour une fille.

Sur le plan physique, les garçons sont deux fois plus vulnérables que les filles : deux garçons pour une fille consultent en pédiatrie. « La différence est flagrante. Mais on ne connaît pas la cause. Peu de recherches ont été faites sur ce sujet ». Le Dr Maziade avance une hypothèse : dans le ventre de la mère l'embryon est d'abord une fille ; ce n'est qu'après quelques semaines qu'il devient mâle.

Facteurs de risques

« Mais c'est surtout des diffé-

rents facteurs associés aux enfants à problèmes que le Dr Maziade a entretenu la centaine de travailleurs sociaux du CSS (centre de services sociaux), de la DPJ (Direction de la protection de la

jeunesse), des CLSC de la région. « Les enfants arrivent en crise au CLSC ou au DPJ. Ce que nous ignorons, c'est comment entrer en contact avec une famille à risque, pour faire de la prévention » explique Alcide Huard, du CRSSS, organisateur de la rencontre.

Maladie mentale dans la famille, mère dépressive, milieu socio-économique faible, manque de discipline à la maison, sont autant de facteurs qui risquent de créer

un enfant-problème.

« Dans les familles où il y a une discipline ferme, on retrouve moins d'enfants avec des problèmes émotifs ou avec des retards de développement. Une étude longitudinale de 10 ans sur des enfants québécois démontre que dans les familles où il y a une discipline disciplinaire, il y a des problèmes chez les enfants », soutient Michel Maziade. Fini donc le temps où on faisait croire aux pa-

rents que la discipline brimait l'enfant et l'empêchait de s'exprimer.

Prévention

Pour le psychiatre-chercheur, le meilleur moyen de faire de la prévention dans une famille à risque, c'est une relation « chaude et continue » de l'intervenant social avec la famille. « Changer quatre fois d'intervenant est tout à fait contre-indiqué. Il faut mettre trois ans avant d'être accepté par

la famille. Ce n'est qu'après 7 ou 8 ans que l'intervenant peut exercer une influence réelle ».

Le Dr Maziade touche un point sensible. C'est vrai, admet Alcide Huard du CRSSS, psychologues et travailleurs sociaux se succèdent auprès des enfants et des familles en difficulté. Mais le travail est difficile émotivement. Il faudrait qu'à leur tour ces travailleurs profitent du support moral d'un professionnel.

LATULIPPE, LE PLUS GRAND CHOIX POUR LE CAMPING À QUÉBEC

COMBUSTIBLES <p>FUEL 350 895</p>	MARQUE EUREKA NYLON PROMODOME 179⁹⁵ 2 PERSONNES 1 porte	TENTES DOME 	MARQUE LUGGER NYLON WILD DOME 99⁹⁵ 3 PLACES	GOURDES ISOTHERMIQUES 6 ⁵⁰ A 9 ⁹⁵
	WINDRIVER 299⁹⁵ 2 PLACES		WESTWIND 135⁰⁰ 3 PLACES	
FUMOIR À POISSONS OU VIANDES <p>59⁹⁵ Poêle optionnel</p>	WINDRIVER 409⁰⁰ 4 PLACES	SUNRISE 152⁰⁰ 4 PLACES SUNDANCE 187⁵⁰ 6 PLACES	GEOVESDOME 160⁰⁰ 3 PLACES 2 portes	SACS DE BUANDERIE PEUVENT AVOIR SERVIR POUR SACS DE COUCHAGE 4 ⁹⁵ ET 6 ⁵⁰
BOUSSOLES <p>GRAND CHOIX 7⁹⁵ à 49⁹⁵</p>	Eureka FAMILIALES 4 à 8 PERSONNES Willow Creek 	OUT BOUND 	le plus grand choix de SACS DE COUCHAGE PLUS DE 50 MODELES 26 ⁹⁵ À 595 ⁰⁰ 	SACS DE PORTAGE Fort canevases, tels qu'illustrés 5 ⁹⁵ 52 ⁹⁵
POÊLE STERNO <p>6⁵⁰ double 2¹⁰</p>	10 x 10 610⁰⁰ 12 x 12 659⁰⁰ SPACE II 10 x 10 845⁰⁰ BIG FOOT 6 PLACES 2 portes 10 x 12 389⁰⁰	CASCADE 295⁰⁰ 4 PLACES 1 porte CHALET 359⁰⁰ 4 PLACES 2 portes TENTE Coleman 	CAYAC • TREKK • KANUK • LUGGER • WOOD 	SACS À DOS PLUS DE 50 MODELES 549 À 172 ⁰⁰
CEINTURES POUR ARGENT 3 ⁹⁵ à 5 ⁴⁹ 	TENTES "EUREKA!" TIMBERLINE 2 PLACES 1 porte 249 ⁰⁰ 4 PLACES 1 porte 325 ⁰⁰ 4 PLACES 2 portes 399 ⁹⁵	SUNDOME 159⁰⁰ 3 PLACES SUNDOME 299⁰⁰ 4 PLACES SACS DE COUCHAGE MOMIE 64 ⁹⁵ à 410 ⁰⁰ 	SACS DE COUCHAGE PLUS DE 50 MODELES 549 À 172 ⁰⁰ 	GAMELLES SCOUTES 6⁵⁰ ALUMINIUM - 5 PIÈCES 17 ⁹⁵
VERRES EN PLASTIQUE PLIANTS 2 pour 2 ¹⁰	MATELAS PNEUMATIQUES SIMPLE 20 ⁵⁰ et 34 ⁹⁵ DOUBLE 62 ⁹⁵ et 66 ⁹⁵ VINYLE 4 ⁵⁰ et 6 ⁰⁰	LITS PLIANTS TOILE BOIS 39 ⁹⁵ ALUMINIUM 99 ⁹⁵ 	MATELAS DE CAOUTCHOUC MOUSSE ISOLANT COMPACT LÉGER 11 ⁵⁰ à 16 ⁵⁰ 	SACS DE CÔTÉ 6 ⁷⁵ A 25 ⁹⁵
COUTEAUX VICTORYNOX ET WENGER SWISS ARMY <p>9⁵⁰ à 149⁰⁰</p>	VESTONS DE FLOTTAISON Modèle de luxe SPECIAL 495⁰⁰ MUSTANG FAMEUSE MU-3121 COULEUR ORANGE — EXTRA-LÉGERS VESTES DE FLOTTAISON TREKK POUR LA PÊCHE 30 ⁹⁵ VESTES DE FLOTTAISON POPULAIRES APPROUVÉES 20 ⁹⁵ à 33 ⁵⁰ GRAND CHOIX	LITS SAFARI PLIANTS Toile et acier 22" x 72" 23⁹⁵ 	SAC DE TRANSPORT ET EN BANDOULIERE Plusieurs modèles 13 ⁵⁰ à 52 ⁹⁵ 	ANTIMOUCHE CHAPEAUX PROTECTEURS DE MOUCHES 349 ET 525 NYLON 100% SAC À DOS AVEC SUPPORT PLISSEURS POUCHES UTILITAIRES 46 ⁵⁰ À 56 ⁹⁵
BAS GRIS EN LAINE 2 ⁹⁵ A 12 ²⁵ 	COULEUR ORANGE — EXTRA-LÉGERS VESTES DE FLOTTAISON TREKK POUR LA PÊCHE 30 ⁹⁵ VESTES DE FLOTTAISON POPULAIRES APPROUVÉES 20 ⁹⁵ à 33 ⁵⁰ GRAND CHOIX	CANOE RADISSON 12 PIEDS 520 ⁰⁰ 13 PIEDS 570 ⁰⁰ SANS FLOTTEURS FLOTTEURS 65 ⁹⁵ 	BATEAU PNEUMATIQUE POUR LA PÊCHE Nylon épais, gris 2 places 155 ⁰⁰ 4 places 235 ⁰⁰ 	INSECTIFUGES DECA AEROSOL 6-12 OFF MUSKOL MITCHELL 2 ⁹⁸ A 6 ⁴⁹
LAMPES DE POCHE GRAND CHOIX 6 ⁹⁵ à 13 ⁷⁵ 	TENTES BLANCHES "PROSPECTEUR" 	FAMEUSES BOTTES DE MONTAGNE H.H. BROWN GREB Cuir Styflex imperméable Couleurs: tan ou noir Brown 89 ⁹⁵ Kodiak 104 ⁹⁵ * Hommes ou dames 49 ⁹⁵ À 234 ⁹⁵	BOTTES KODIAK A TOUS LES AVANTAGES KODIAK ORDINAIRE 82 ⁹⁵ SECURITE 88 ⁹⁵ 	REPAFLY CREME CHASSE-INSECTES EFFICACE 57 g net 3 ⁴⁹
VALISES ACIER pour camps de vacances 39 ⁹⁵ à 169 ⁰⁰ 	COUVERTURES DE LAINE GRISSE POUR CAMP DE VACANCES 60 x 80 19 ⁹⁵ POUR FEUX DE CAMP	VENTE ET SERVICE DES PRODUITS COLEMAN 	BOÎTES À DINER EN ALUMINIUM 4 FORMATS 13 ⁵⁰ À 31 ⁹⁵ 	LEGER, SECURITAIRE CANOE 475 ⁰⁰ À L'EMBARCATION PAR EXCELLENCE 749 ⁰⁰ FIBRE INDESTRUCTIBLE
THERMOS CHOIX CONSIDÉRABLE ACIER INOXYDABLE INCASSABLE 34 ⁹⁵ À 69 ⁹⁵ 	HABIT DE PLUIE NYLON CAOUTCHOUCÉ IMPERMEABLE WEARABLE IDEAL POUR LA PÊCHE VERT BLEU ROUGE 46⁵⁰ PONCHO REVERSIBLE 51 ⁹⁵ PATAUGEUSE 18 ⁹⁵ HABIT DE PLUIE PVC 47 ⁹⁵ BOTTES CUISSARD 22 ⁹⁵ BOTTES 39 ⁹⁵ HABIT DE PLUIE 44 ⁹⁵ HABIT DE PLUIE 31 ⁹⁵ PETER STORM 184 ⁰⁰ PARKA DE PLUIE NYLON 19 ⁹⁵ HABIT GUY COTTEN 218 ⁹⁵			

Fausse alerte à la bombe

BÉCANCOUR (PC) — Quelque 600 employés ont été évacués hier après-midi à la centrale nucléaire Gentilly-II, à Bécancour, à la suite d'une fausse alerte à la bombe.

L'appel avait été reçu par l'Association nucléaire canadienne, à Toronto, vers 13 h 30.

Les employés d'Hydro-Québec ont quitté les installations de Gentilly-II, à l'exception des opérateurs de la salle de commande, qui ont été autorisés à rester en poste pour assurer l'arrêt du réacteur, au cas où cette mesure aurait été nécessaire.

Les travailleurs ont pu réintégrer la centrale vers 15 h après une fouille minutieuse de la centrale.

Violation des droits de Chapleau

MONTREAL (PC) — L'enquête interne de la Sûreté du Québec (SQ) visant à savoir s'il y a eu violation des droits fondamentaux d'Alain Chapleau, arrêté à la suite de l'incendie de BPC de Saint-Basile-le-Grand, tire à sa fin. L'agent Richard Meloche, de la Sûreté du Québec de Sept-Îles, a mené à cette fin des interrogatoires auprès de hauts gradés de la SQ, notamment, durant la dernière semaine d'avril et la première de mai. Arrêté peu après l'incendie, à la fin d'août 1988, Alain Chapleau avait séjourné en prison jusqu'à la tenue de son procès cinq mois plus tard sous des accusations d'avoir mis le feu à l'entrepôt. Le procès tourna court quand le juge Rejean Paul déclara inadmissible la preuve policière. Le vidéo de l'interrogatoire a eu l'heur de le convaincre que la preuve avait été illégalement recueillie.

Accident mortel

NOTRE-DAME-DE-HAM (PC) — Un motocycliste a perdu la vie, hier, dans un accident survenu sur la route 261, à Notre-Dame-de-Ham, dans les Bois-Francs. La victime a été identifiée comme étant Francis Beauchesnes, 22 ans, de Victoriaville. Sa moto est entrée en collision avec une automobile qui lui aurait obstrué le passage.

CORRECTIONS

Dans notre cahier publicitaire "Un souflet d'été", distribué vers le samedi 13 mai 1989, veuillez noter ce qui suit:
 En page 1 — Dans l'offre de finition de photo 4 x 6" gratuite, on devrait lire: limite de deux reproductions par client.
 En page 2 — La casserole en émail à 3,97 \$ diffère du modèle illustré. Elle ne comporte pas de couvercle.
 Nous nous excusons de ces contretemps auprès de notre clientèle.



MAGASIN LATULIPPE
 529-0024 637 — RUE ST-VALLIER OUEST — QUÉBEC 529-0024
 TELLEMENT FACILE DE STATIONNER...
 VISA

Dans un objectif d'équité salariale entre les sexes

Québec reconnaîtra l'expérience des femmes acquise au foyer

La FTQ et le gouvernement du Québec s'entendent pour tenir compte de la dextérité, de la capacité de concentration, du rythme de travail et de l'expérience acquise au foyer, dans leur évaluation des emplois dans le secteur public et parapublic.

textes de BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Même si la FTQ prétend qu'elle procédera à l'évaluation de tous les titres d'emploi, le coordonnateur de la négociation du secteur public, M. Henri Massé, ne cache pas que la démarche entreprise il y a un an, vise à éliminer la discrimination salariale faite aux femmes.

Des caractéristiques du travail « féminin », habituellement ignorées lors de modification à la structure salariale, seront dorénavant considérées selon le plan d'évaluation convenu entre la FTQ et le gouvernement, a expliqué hier

M. Massé, lors d'une entrevue téléphonique.

Ainsi, les couturières, les puéricultrices et les surveillantes d'élevés verront leur expérience au foyer reconnue pour la valorisation de leur emploi. Pour les préposés au classement, le fait de se pencher et de s'agenouiller fréquemment équivaudra, à la même fréquence, à lever ou pousser un poids de 21 à 40 kilos. D'autre part, les risques inhérents aux travaux de stérilisation, dans les hôpitaux, seront considérés au même titre que les risques liés au travail dans les hauteurs.

Même si la FTQ a réussi à conclure une entente sur un plan d'évaluation, les iniquités salariales

ne sont pas pour autant éliminées dans le secteur public. Les emplois doivent être analysés d'ici la fin de juin et le gouvernement et la FTQ devront ensuite négocier les augmentations de salaire à accorder aux titres d'emploi sous-évalués. Pour ne pas créer de friction entre les travailleurs, le coordonnateur refuse de préciser quel métier ou occupation tirerait mieux son épingle du jeu. Il souligne toutefois que des métiers « d'hommes » profiteront aussi de rajustements.

M. Massé demeure toutefois persuadé que le plus gros du travail est réalisé pour l'atteinte de l'équité salariale. « Avec un outil clair et précis, le gouvernement ne pourra plus reculer et tergiverser comme lors des négociations antérieures. Il est coincé. Il y a une lettre d'entente entre les parties et le gouvernement devra mettre de

l'argent sur la table », estime-t-il. M. Massé refuse toutefois de dévoiler le coût engendré par une réévaluation des emplois.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement n'a pas précisé la somme qu'il était prêt à consacrer pour corriger les iniquités salariales dans le secteur public. Hier, l'attaché de presse du président du Conseil du Trésor a indiqué que le tout fera partie d'un règlement global conclu avec les différentes centrales syndicales. « Les correctifs, de même que l'étalement des dépenses requises, demeurent négociables », a déclaré M. Jocelyn Dumas.

À la CSN, on se montre beaucoup moins optimiste qu'à la FTQ. « Le gouvernement refuse toujours de reconnaître qu'il existe une discrimination salariale envers les femmes, même si la CSN

tente de le convaincre depuis le mois d'août », a mentionné hier l'économiste Raymonde Leblanc. De plus, le Conseil du Trésor désapprouve l'approche de la CSN qui a refusé de travailler conjointement avec le gouvernement.

M. Dumas a d'ailleurs répété hier que la méthode d'évaluation par points et facteurs demeure celle préconisée par le gouvernement. La CEQ a pour sa part accepté de procéder de cette façon, mais n'a pas franchi la même étape que la FTQ. La présidente Lorraine Pagé ne croit pas que l'entente conclue entre la FTQ et le gouvernement met en péril les travaux réalisés par la CEQ. Comme la FTQ ne représente que 45.000 employés dans le secteur public et qu'elle n'est pas présente dans tous les domaines d'activités, l'analyse de la CEQ demeure nécessaire, estime Mme Page.



Dextérité, capacité de concentration, rythme de travail et expérience acquise au foyer sont autant de critères qui influenceront sur l'évaluation des emplois dans le secteur public et parapublic.

Les enseignants ne perturberont pas la fin des classes

Les membres de la CEQ ne perturberont pas la fin des classes par des moyens de pression, a précisé, hier, la présidente Lorraine Pagé. La rentrée scolaire risque toutefois d'être troublée si le gouvernement n'accélère pas les négociations pour le renouvellement des conventions collectives.

À l'automne, les quelque 130.000 salariés du secteur de l'éducation

et de la santé représentés par la CEQ auront acquis le droit de grève, puisque les médiateurs auront remis leurs rapports en août, tel que le prévoit la loi 37 sur le régime de négociation dans le secteur public et parapublic.

Jusqu'à maintenant, la Centrale de l'enseignement du Québec a organisé deux manifestations pour démontrer son mécontentement envers le gouvernement. « Ce ne sont toutefois pas deux manifs qui règlent tout », souligne la présidente au SOLEIL. Selon l'état des négociations, les membres auront à décider en août s'ils font des arrêts de travail, explique-t-elle.

Pour sa part, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) doit annoncer aujourd'hui une accentuation des moyens de pression de ses quelque 120.000 membres du secteur public, à compter du mois de juin, et ce, afin d'obtenir un règlement satisfaisant avec l'État, d'ici la fin de l'année. La

CSN viserait à conclure une entente avant la tenue des élections provinciales.

Selon des informations obtenues hier par un délégué de la Fédération nationale des enseignants et enseignantes du Québec (FNEEQ), des arrêts de travail ne sont prévus que pour septembre.

D'ici là, les employés du secteur public pourraient toutefois exercer des moyens de pression qui embêteraient les administrateurs des établissements. Les profs de cégeps pourraient par exemple retarder la remise des notes et d'autres syndiqués tenir des assemblées sur les heures de travail.



Les négociations doivent être accélérées d'ici la rentrée, indique cependant la présidente de la CEQ Lorraine Pagé.

LE SOLEIL
ABONNEMENT: 647-3333
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30, Samedi et Dimanche: 8h00 à 17h00

Société d'énergie de la Baie James
PROJET LA 1
APPEL D'OFFRES N° 1LA-620-2-01
RÉFECTION ET CONSTRUCTION DU CAMPEMENT PHASE 1B
Date et heure limites de réception des soumissions: Le jeudi 15 juin 1989 à 15h30
Prix du document: 250 \$
Garantie de soumission: 1 300 000 \$
Les documents d'appel d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9h à 12h et de 13h à 16h30 à l'endroit suivant:
Société d'énergie de la Baie James SERVICE APPROVISIONNEMENT ET SERVICES
19e étage
800, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec)
H2L 4M9
Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.
Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.
Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.
Voir section "A" du document pour la date de la réunion à Montréal.
Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.
Marc Chabot
Chef de service Approvisionnement et Services

MATELAS
ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

ENSEMBLE MATELAS ET SOMMIER 39 pouces **159⁹⁵**
Matelas seul, 39 pouces **82⁹⁵**

ENSEMBLE MATELAS ET SOMMIER 54 pouces **189⁹⁵**
Matelas seul, 54 pouces **99⁹⁵**

LIVRAISON GRATUITE

AUSSI EN MONTRE... LITS D'EAU

MATELAS CONFORT

Nos matelas sont reconnus conformes aux normes de la Société chiropratique du Québec-Métrie.

QUÉBEC 1635, boul. H.-Bourassa (angle de la Carrière) 529-3585
LÉVIS Place Kennedy 835-1644
NEUFCHÂTEL Carrefour Neufchâtel 843-4131

Heures d'ouverture: Lun à mer: 9h à 17h; jeu et ven: 9h à 21h; sam: 9h à 17h.

LES CHAUSSURES VOLENT LA VEDETTE À LA BAIE!

<p>40 \$ DE RABAIS CHAUSSURES DE MARCHÉ TOUT CONFORT ROCKPORT POUR HOMME Modèle de fin de série à tige en cuir et revers coussiné. Doublure entièrement coussinée et semelle légère Vibram antichoc. Ton havane. Pointures 8 à 12, largeur moyenne. Modèle M2105. Ord. 110\$ Solde 69.99 la paire Chaussures tout-aller pour homme, rayon 368</p>	<p>25% DE RABAIS TOUTES LES CHAUSSURES NATURALIZER Tout un choix d'escarpins, de tout-aller, de sandales et de chaussures de marche. En plein le temps de faire provision de chaussures tout confort à la Baie! Chaussures pour femme, rayons 262 et 835 Le choix des pointures, modèles et couleurs varie selon le magasin.</p>	<p>39⁹⁹ TOUTES LES CHAUSSURES CALICO POUR FEMME Choisissez votre modèle favori parmi nos chaussures habillées et tout-aller aux fraîches couleurs printanières. Pointures 5 1/2 à 10. Le choix varie selon le magasin. Ord. 44 \$ à 56 \$ Solde 39.99 la paire Chaussures pour femme, rayon 262</p>	<p>9⁹⁹ CHAUSSURE HABILÉE BARBIE POUR FILLETTE Tige effet cuir verni, bride réglable et semelle monobloc flexible. Noir. Pointures 5 1/2 à 13 1/2, 1 à 4, 9.99 la paire Chaussures pour enfant, rayon 446</p>
<p>25% DE RABAIS TOUTES LES CHAUSSURES TENDER TOOTSIE POUR FEMME Escarpins, tout-aller, sandales habillées, tongs, etc. Chaussez le printemps à la Baie! Pointures, modèles et couleurs variés. Chaussures pour femme, rayons 262 et 835 Le choix varie selon le magasin</p>	<p>29⁹⁹ BOTTILLON DE RANDONNÉE POUR HOMME Bottillon en suède de la compagnie Mont Everest Supply. Attaches de lacage en D et 5 oeillets. Tige en nylon hydrofuge, isolation légère, semelle robuste flexible. Ton havane. Pointures 7 à 12 sans demi. 29.99 la paire Chaussures tout-aller pour homme, rayon 368</p>	<p>25% DE RABAIS SANS-GÈNE NUNN BUSH POUR HOMME Fourreau tubulaire fait main en peau de chevreau. Semelle et doublure en cuir. Noir. Pointures 7 1/2 à 11. Ord. 80 \$ Solde 59.99 la paire Chaussures pour homme, rayon 368</p>	<p>LOT DE SACS À MAIN À PRIX DÉJÀ RÉDUITS Super choix de modèles, couleurs et matières. 4.99 à 69.99 ch. Sacs à main, rayons 210 et 829 Le choix varie selon le magasin</p> <p>4⁹⁹ À 69⁹⁹</p>

LE SOLDE COMMENCE DEMAIN ET SE TERMINE LE 20 MAI 1989

SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!

Galeries de la Capitale et Place Laurier, lun. à mer. de 9h30 à 17h30; jeu. et ven. de 9h30 à 21h; sam. de 9h à 17h.
Galeries de la Capitale, 627-5922 • Place Laurier (mail Sud-Ouest), 627-5959

la Baie

La querelle entre le Sénat et le gouvernement est terminée

Ottawa retrouve l'usage des \$33 milliards bloqués lundi

OTTAWA — Les sénateurs libéraux ont mis fin, hier, à leur obstruction au projet de loi C-14 et rendu au gouvernement fédéral son pouvoir de dépenser \$33 milliards pour financer ses opérations.

par GUY TAILLEFER de la Presse canadienne

Le Sénat a adopté en après-midi le projet de loi, qui a reçu ensuite la sanction royale, autorisant ainsi le gouvernement à signer ses chèques, dont l'émission était suspendue depuis lundi soir dernier. Les 33 sénateurs libéraux présents se sont abstenus lors du vote.

La querelle entre le Sénat à majorité libérale et le gouvernement conservateur aura duré près d'une semaine. Faute de ce pouvoir de dépenser, le gouvernement n'aurait pu verser aujourd'hui leurs salaires aux 17.000 membres du personnel de la GRC et du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS).

La querelle couvrait environ le quart des dépenses totales du gouvernement. Le versement des pensions de vieillesse, des allocations familiales et des prestations d'assurance-chômage — des dépenses qui ne dépendaient pas de l'adoption du projet C-14 —, n'était cependant pas menacé par la dispute légal-constitutionnelle entre le

Sénat et les Communes.

La dispute, si elle avait persisté, aurait pu également mettre en péril l'émission, la semaine prochaine, des pensions et des allocations destinées aux 130.000 anciens combattants canadiens et le versement des salaires aux quelque 200.000 fonctionnaires fédéraux.

Les sénateurs libéraux bloquaient l'adoption du projet C-14, qui confie à l'administration fédérale le pouvoir de dépenser \$33 milliards pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1990, en guise de protestation contre l'utilisation de mandats spéciaux, au montant de \$7,5 milliards, auxquels a eu recours le gouvernement pour financer ses activités au cours de l'hiver dernier, alors que le Parlement ne siègeait pas.

Tout crédit budgétaire doit normalement être approuvé par le Parlement, quoique la Loi sur l'administration financière autorise le recours, en cas d'urgence, à des mandats spéciaux disponibles sur décret gouvernemental.

Or, il n'y avait pas urgence, a objecté le Sénat, qui a jugé « erronée et odieuse » l'interprétation

qu'avait donnée le gouvernement à la loi afin de justifier son utilisation de ces mandats.

Une paralysie douteuse

Le leader libéral au Sénat, M. Allan McEachen, avait promis dès lundi dernier que personne ne souffrirait de cette dispute.

Hier, son adjoint Royce Frith estimait que l'interruption de l'émission de certains chèques, lundi soir, constituait plutôt un acte d'intimidation de la part du président du Conseil du Trésor, Robert de Cotret, face au Sénat, mais reconnaissait que les sénateurs libéraux n'avaient pu ignorer les inquiétudes que risquait de causer la dispute aux anciens combattants.

M. de Cotret a comparu pendant une heure trente, hier matin, devant le Comité des finances du Sénat. Une comparaison à l'issue de laquelle M. Frith se déclarait moins convaincu que jamais de la légalité et de la constitutionnalité du recours aux mandats spéciaux par le gouvernement.

Dans son rapport rédigé à la hâte et envoyé au Sénat dans l'après-midi, le comité renonce à exiger du gouvernement qu'il reconnaisse avoir abusé des dispositions contenues dans la Loi sur l'administration financière.

Le seul vrai spécialiste vous offre GARANTIE DE 10 ANS GRATUITE PAR RÉFRIGÉRATION R. LÉVESQUE INC. MOFFAT RÉFRIGÉRATEUR 699\$ MOFFAT CUISINIÈRE 579\$ MOFFAT LAVEUSE et SÈCHEUSE 869\$

SUPER BAS PRIX! 1 049.98 RÉFRIGÉRATEUR À CONGÉLATION SANS GIVRE G.E. Profitez de cette occasion très spéciale! Notre réfrigérateur de 515,2 L...

CONTENANTS ROUGHNECK DE RUBBERMAID 25% DE RABAIS. Contenants pratiques. Dimensions 61 cm x 41 cm x 22 cm. Ord. 14,98 Solde 11,23 ch.

29.99 \$ SERVICE DE VAISSELLE 20 PIÈCES Comprend 4 de chaque: assiettes à diner, assiettes à pain/beurre, bols à soupe/céréales, tasses et soucoupes.

10% DE RABAIS SUR WOK 3 PIÈCES 'GOVERNOR'S TABLE'. Surface en aluminium, base à fond plat avec plaque protectrice en acier inoxydable. Ord. 49,98 Solde 39,98 l'ens.

24.99 \$ ENS. 4 PIÈCES FRENCH WHITE DE CORNING La fameuse batterie de cuisine qui va du congélateur, au four, à la table. Cocotte ronde avec couvercle, 1,6 L et deux cocottes rondes, 24,99 l'ens.

7.99 \$ SERVIETTES DE PLAGE EN COTON Modèles qui plairont aux enfants: bateau de pêche, éléphant, surf, rayures et ancres. Excellent rapport qualité/prix! 7,99 ch.

QUANTITÉ LIMITÉE SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER! CETTE OFFRE DE 3 JOURS PREND FIN LE SAMEDI 20 MAI

AUJOURD'HUI, VENDREDI ET SAMEDI! DE TOUT POUR TOUS, EN PRÉVISION DE L'ÉTÉ. N'ATTENDEZ PAS LES BELLES JOURNÉES, MAGASINEZ DÈS AUJOURD'HUI!

20% DE RABAIS BARBECUE À GAZ SHEPHERD Bouteille en prime (valeur 24,99) Modèle 50 000 B.T.U. à surface de cuisson de 4258 cm²...

NOTRE BAS PRIX DE CHAQUE JOUR! 149.99 TONDEUSE ÉLECTRIQUE BLACK & DECKER 46 CM Arrêt des lames en 3 secondes, déflecteur de protection, guidon basculant, réglage manuel de la hauteur de coupe. Garantie de 2 ans. Modèle LM1800. 149,99 ch.

10% DE RABAIS SUR APPARELS-PHOTO, OBJECTIFS ET FLASHES Ne laissez pas les bons moments vous glisser entre les doigts! 10% de rabais sur le prix ordinaire étiqueté.

25% DE RABAIS SACS POUR APPARELS-PHOTO Protégez votre appareil avec un sac robuste, de haute qualité. 25% de rabais sur le prix ordinaire étiqueté.

FAITES PROVISION! FILMS KODACOLOR DE KODAK. VR100, 24 poses, 4,49 ch. VR100, 36 poses, 5,99 ch.

JUMELLES SPORTVIEW DE BUSHNELL. Une offre spéciale! Parfaites pour observer les oiseaux et la nature et indispensables sur un bateau. 99,99 ch.

199 \$ CHOCOLAT ROWNTREE Mélanges, sac de 454 g, 1,99 ch.

15% DE RABAIS SACS SYNERGY EN CUIR D'IMITATION Choix de 5 sacs en vinyle noir. Grand fourre-tout. Ord. 45\$ Solde 38,25 ch.

Accessoires PROFESSIONNELS pour la ferme - l'élevage du chien - lapin et des petits animaux de basse-cour. PROGRÈS-KETCHUM Inc. 325, rue Lavale, Ville Vanier G1M 1B4

SIMCO Informatique marque son expansion par un SPÉCIAL sans précédent pour 3 636\$ et une chance de doubler la remise de Apple. Appelez-nous...

MAIS VOUS PAYERIEZ JUSQU'À 1000\$ POUR L'ÉCHANGER COMME UNE VALE DE VUE. En fait, notre générosité est telle, que nous ne vous obligerons même pas à nous laisser la souris en reprise. Achetez simplement un ordinateur admissible Apple Macintosh...

la Baie

4, boul. St-Cyrille est, Québec, G1R 2B1 850, Pierre-Bertrand sud, suite 200, Vanier, G1M 3K8

ménagez chez

AMEUBLEMENTS
TANGUAY

SUPER

RABAIS SUR TOUTE
LA MARCHANDISE
EN MAGASIN
ET EN INVEN-
TAIRE

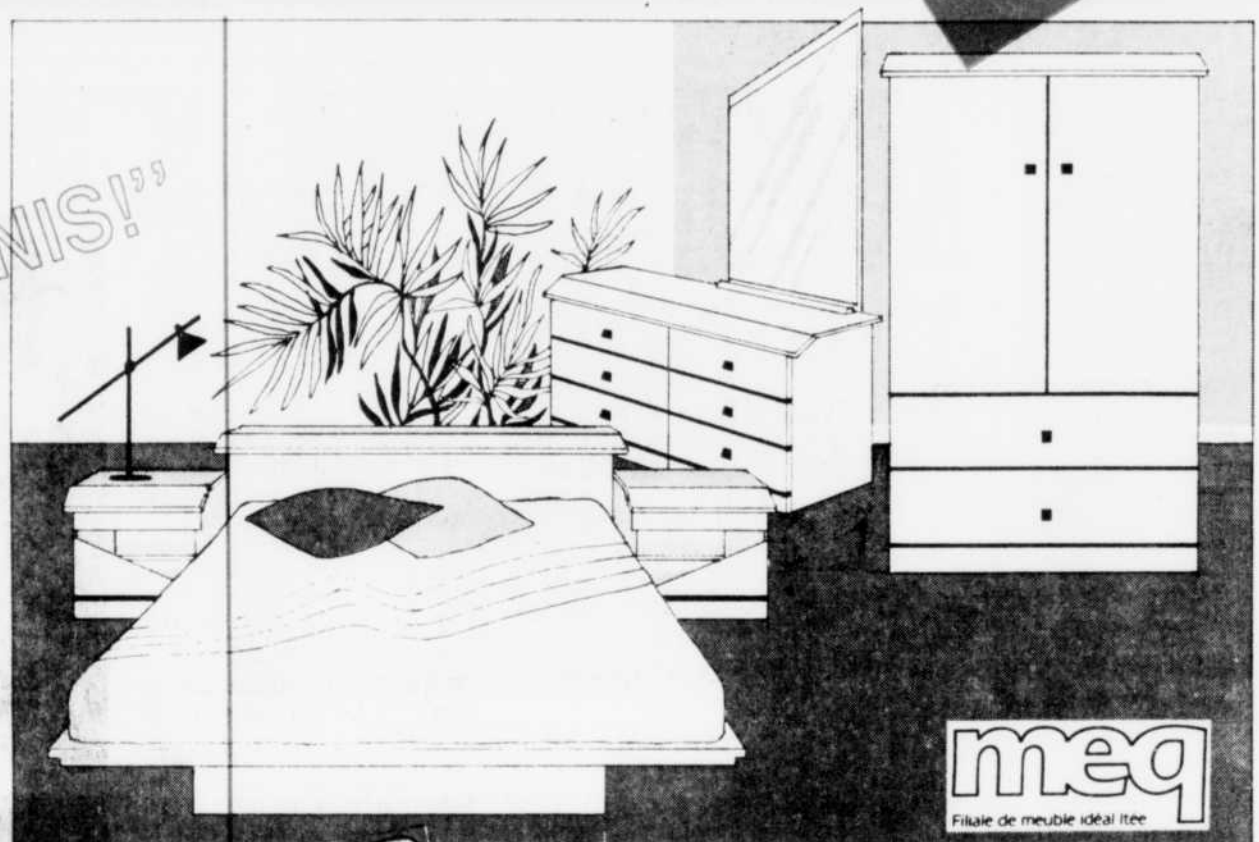
VENTE

D'ÉCHANTILLONS
DE PLANCHER
2 SEMAINES SEULEMENT

RABAIS SUR TOUTE LA
MARCHANDISE EN
MAGASIN, EN
INVENTAIRE ET SUR
COMMANDE

"QUALITÉ
ET BAS PRIX RÉUNIS!"

Ce mobilier de chambre
fabriqué de mélamine et
stratifié vous offre ces lignes
nouvelles. 6 PIÈCES (plate-forme en sus)



meq
Filiat de meuble idéal ite

SUPER

PRIX

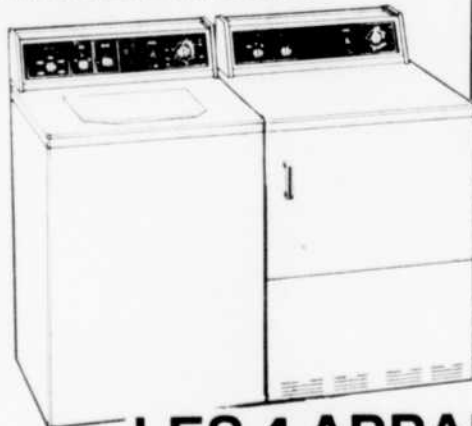
995\$

SUPER

PRIX

GENERAL  ELECTRIC

CUISINIÈRE RÉFRIGÉRATEUR
LAVEUSE-SÈCHEUSE



SUPER LES 4 APPAREILS

PRIX **1999\$**

ÉCONOMISEZ
100\$

MONITEUR STÉRÉO
À HAUTE
DÉFINITION

29 POUCHES

ZENITH

- Affichage à l'écran
- Syntonisateur à 178 canaux
- Entrée et sortie audio/vidéo
- Minuterie

GARANTIE: 36 MOIS PIÈCES ET
MAIN-D'OEUVRE. SERVICE À DOMICILE



SUPER

PRIX

899⁹⁵\$

CONCOURS

COUREZ LA CHANCE
DE GAGNER VOTRE
ÉPICERIE POUR 1 an.

en collaboration avec
LES SUPERMARCHÉS
provigo

* Valeur de 5 200\$
reglements disponibles en magasin

LIVRAISON GRATUITE À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

LÉVIS 833-4511
Place Tanguay

BEAUPORT 667-6282
535, boul. Ste-Anne

CARREFOUR 871-4411
LES SAULES 5150, boul. l'Ormière

ADMINISTRATION 872-2242
ET SERVICE:

découvrez le service à toute épreuve...